



L'hebdomadaire du Nouveau Parti Anticapitaliste

# TOUT! est à nous

## Dossier

Santé, médicaments  
et industrie...

**Les scandales du profit**

Pages 6 et 7

n°205 - 25 juillet 2013 - 1,20 €

www.npa2009.org



# LEUR AUSTÉRITÉ MÈNE À LA CATASTROPHE

*Le 12 juillet dernier, la catastrophe ferroviaire de Brétigny-sur-Orge, due à la désolidarisation d'une éclisse du rail, nous renseigne de façon dramatique sur la vétusté des infrastructures et le manque de moyens pour assurer l'entretien du matériel. Une situation due au démantèlement des services publics depuis plusieurs années et qui se poursuit depuis l'arrivée de Hollande au pouvoir.*

**L**e quinquennat de Sarkozy aura été marqué par une véritable politique de destruction des services publics. Éducation, santé, emploi, justice, finances, transport, poste, énergie... tous sont passés à la moulINETTE, celle de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), celle de la privatisation, de l'ouverture

du capital, et de la recherche de rentabilité. Et le résultat en a été sans surprise catastrophique.

**La continuité de la destruction du service public**  
Sous Hollande, la Modernisation de l'action publique (MAP) a remplacé la RGPP mais la même logique est en marche. Celle qui

SUITE PAGE 2






SUITE DE LA PAGE 1

veut qu'un bien ne soit produit que lorsqu'il peut devenir une marchandise et fournir un profit rapide au propriétaire des moyens de production. C'est dans cette logique que s'inscrivent toutes les attaques contre les services publics en France (et dans toute l'Europe). Prenant prétexte de la dette pour «réduire les déficits publics», Hollande est tout à fait «raccord».

Aux origines de la catastrophe de Brétigny, il y a la libéralisation du transport ferroviaire qui a conduit depuis 1991 à la séparation des différentes activités pour rechercher la rentabilité, au détriment de la sécurité des personnels et des usagerEs. Sa mise en œuvre par les gouvernements successifs a conduit à une grave détérioration du réseau. Les usagerEs constatent depuis des années la dégradation continue du service, avec ses pannes et retards... La maintenance et le contrôle du matériel sont rendus très difficile par manque de moyens humains : 10 000 emplois ont été supprimés depuis 2007, et 1 800 nouvelles suppressions d'emplois sont prévues. Et la nouvelle «réforme» envisagée par le gouvernement va dégrader encore plus cette situation.

### Sacro-sainte «réduction des dépenses publiques»

Transformés en clients, les usagers paient de plus en plus cher pour de moins en moins de service. Ainsi, dans la santé, les restructurations hospitalières vont continuer, ainsi que les «plans de retour à l'équilibre», avec leurs conséquences sur la qualité et la sécurité des soins, ainsi que sur les conditions de travail des personnels. Il faudrait 3,5% d'augmentation des budgets hospitaliers pour maintenir leurs effectifs et leurs moyens. Mais les tarifs finançant l'activité hospitalière en 2013 sont en baisse, et cerise sur le gâteau, les cliniques privées commerciales

sont favorisées par rapport à l'hôpital public, cliniques qui se voient également accorder un cadeau supplémentaire de 500 millions d'euros au titre du fameux «pacte de compétitivité» ! À cela s'ajoute les suppressions d'emplois publics, qui pourtant représentent 20% de l'emploi en France. Dans le contexte de chômage actuel, la création d'emplois publics devrait être un levier, une urgence. Au contraire, quand des emplois sont effectivement créés, dans certains secteurs comme l'éducation, cela se fait au détriment d'autres. Ainsi, au moment même où Peillon faisait des annonces tonitruantes, des coupes brutales intervenaient dans l'administration des impôts... alors que la fraude fiscale estimée est de 60 à 80 milliards d'euros par an.

### Hollande et Ayrault désengagent l'État

Le gouvernement trouve visiblement que ce tableau n'est pas suffisant. C'est dans cette optique, au nom de la «relance des investissements» que le Premier ministre a annoncé le 5 mai dernier la vente de participations de l'État dans les entreprises dont il possède une part du capital. Des privatisations masquées pour financer les priorités présidentielles sans rien céder sur l'austérité.

Dans le même objectif, un nouveau contrat de service entre l'État et La Poste a aussi été signé récemment. Il prévoit un acheminement plus long du courrier, de nouvelles suppressions de boîtes aux lettres, et la continuation de la transformation des bureaux en Points poste chez des commerçants. L'État se désengage, La Poste fait des bénéfices, pendant qu'usagerEs et postierEs en paient les conséquences. Rien de bien neuf sous le soleil de Hollande.

Mais c'est sans doute dans les collectivités locales que le désengagement de l'État est le plus important. Le 16 juillet dernier, le gouvernement a



PHOTO THÉQUE ROUGE/JMB

signé un accord avec les élus locaux actant une baisse de 1,5 milliard de la dotation de l'État aux collectivités locales. Un accord qui sans aucun doute dégradera encore plus fortement leurs budgets déjà bien étranglés par les réformes précédentes, mettant à mal des services publics locaux (centre de santé, crèches, etc.) de plus en plus asphyxiés.

Il faut imposer que les services publics sortent du cadre des politiques d'austérité. La question essentielle est bien de partir non pas d'une logique comptable, mais des besoins du plus grand nombre ! Sinon les conséquences en sont catastrophiques, comme vient de nous le rappeler brutalement Brétigny-sur-Orge.

Sandra Demarcq

## regards

Propos recueillis par Dominique Lerouge

# Tunisie : Face à l'échec du gouvernement Ennahdha

**Entretien.** Médecin hospitalo-universitaire, Ahlem Belhadj est membre de la Ligue de la gauche ouvrière (LGO) et donc du Front populaire. Militante de l'UGTT, Ahlem Belhadj est surtout connue comme présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates (ATFD).

Dans la première partie d'une interview accessible sur le site du NPA, Ahlem commence par faire le bilan de 18 mois de pouvoir islamiste. Celui-ci est catastrophique, en particulier au niveau économique, social et sécuritaire. Elle détaille également les dangers que le projet de Constitution fait peser sur les libertés, et en particulier sur les droits des femmes.

Nous reproduisons ci-dessous de larges extraits de la deuxième partie de cet entretien.



Ahlem Belhadj. PHOTO THÉQUE ROUGE/JMB

### Quelle est aujourd'hui la légitimité du pouvoir ?

Je pense qu'il n'a plus aucune légitimité. Celle-ci ne peut pas résulter uniquement d'avoir remporté les élections en octobre 2011. L'Assemblée avait été élue pour réaliser des objectifs et pour une période bien déterminée. Les objectifs n'ont pas été réalisés, et la période est dépassée. Le pouvoir est en échec total au niveau économique et social. Il est directement impliqué dans le développement de violences allant jusqu'à l'assassinat politique. Des jeunes ont été arrêtés pour une chanson de rap. Une Femen a été arrêtée alors qu'elle n'avait absolument rien fait. De quelle légitimité parle-t-on ? Un processus révolutionnaire est en cours, et la seule vraie légitimité est la légitimité révolutionnaire.

### Quel est l'impact de la situation en Égypte ?

L'Égypte a fait réémerger un espoir parmi des gens qui désespéraient un peu. On a vu émerger en Tunisie un mouvement Tamarod à l'égyptienne, et un autre Khnagtouna («vous nous étouffez») appelant notamment à la dissolution de l'Assemblée nationale

constituante (ANC). On a vu également les principales forces politiques de l'opposition demander la dissolution de l'ANC. C'était le cas de Nidaa Tunes<sup>1</sup> et du Front populaire. La destitution de leurs frères d'Égypte inquiète beaucoup Ennahdha qui a réagi en prenant des mesures répressives et en tenant un discours menaçant.

Ce qui se passe maintenant en Égypte, avec le rôle de l'armée et la répression contre les islamistes, m'inquiète. La répression ne résoudra en effet aucun problème et ne fera que renforcer encore la position de victime dont les islamistes ont beaucoup profité ces dernières années. Une cinquantaine de personnes ont été tuées en une seule journée, Morsi et d'autres Frères ont été emprisonnés. Je suis tout à fait contre ces actes qui n'ont aucune légitimité.

### Quels ont été les résultats concrets des tentatives de recherche de consensus : dialogue de l'Uggt, conférence contre la violence ?

Toutes ces initiatives avancent très très lentement. Par exemple, il n'y a pas d'avancée au niveau de la violence.

Ennahdha et le CPR se sont d'ailleurs retirés de la conférence à ce sujet.

### Quels sont les points communs et les différences entre l'initiative de l'UGTT et le «gouvernement de salut national» proposé par le Front populaire ?

Il s'agit de deux démarches différentes. L'UGTT ne se place pas dans une démarche de remise en cause du gouvernement, elle propose seulement des tâches à celui-ci. Le Front populaire, par contre, propose un gouvernement alternatif. Il considère que le gouvernement actuel est en échec et propose à la place un gouvernement de salut national. Celui-ci ne doit pas se limiter aux seules questions démocratiques, mais placer les questions économiques et sociales au premier plan.

La décision officielle du Front est de ne pas mettre en place une coalition électorale avec l'UPT<sup>2</sup>, mais d'avoir un travail ponctuel sur des tâches bien définies. Néanmoins, certains militants du Front s'inquiètent de la mise en place d'un cadre permanent de coordination entre le Front et l'UPT<sup>3</sup>.

### Où en sont les mobilisations ?

Les mouvements se sont un peu tassés dans les villes et les quartiers. Cela s'explique par la répression et la criminalisation des mouvements sociaux spontanés. La volonté de mobilisation reste toutefois entière face à la cherté de la vie, aux difficultés au quotidien, à l'ampleur du chômage. On voit par contre réapparaître des formes plus traditionnelles de luttes, comme les grèves. De plus en plus, et notamment depuis les attaques contre les réunions, des formes d'auto-protection se mettent en place, face aux exactions des milices islamistes. Mais ce mouvement reste embryonnaire.

1- D'orientation néo-libérale, Nidaa Tunes est un parti constitué autour de rescapés des régimes de Bourguiba et Ben Ali. Il est la force dominante de la coalition Union pour la Tunisie (UPT).

2- La coalition à visée électorale Union pour la Tunisie (UPT) est dominée par Nidaa Tunes. On y trouve également un parti de centre-droit issu de l'opposition légale à Ben Ali, ainsi que trois petits partis ayant des origines à gauche.

3- De nombreuses déclarations du Front populaire à ce sujet sont reproduites sur le site Europe solidaire sans frontières, page «Tunisie», rubrique «à gauche».

AFFAIRES

# Nouvelle réplique d'un séisme

Malgré un silence médiatique concerté, les révélations permises par les auditions des principaux acteurs de l'affaire Cahuzac dans le cadre de la commission d'enquête parlementaire accusent Moscovici et Hollande.

Le 16 juillet dernier, trois ministres, Taubira, Valls et Moscovici, étaient auditionnés par la Commission d'enquête parlementaire mise sur pied suite à la démission de Cahuzac le 19 mars. L'objectif de la commission présidée par le député centriste Charles de Courson et dont le PS a tenu à s'assurer qu'un de ses députés, Alain Claeys, en soit le rapporteur général, est officiellement d'établir « d'éventuels dysfonctionnements dans l'action du gouvernement et des services de l'État ».

**Tous au courant**

S'il ne s'agissait que des ministres du gouvernement et des représentants haut placés de l'État, aucun dysfonctionnement ne serait sans doute constaté. Une fois de plus, les ministres ont nié être au courant de quoi que ce soit dans la détention d'un compte suisse par Cahuzac et de la dissimulation de celui-ci au fisc avant que l'ancien ministre du Budget lui-même en fasse l'aveu. Au mépris de toutes les révélations déjà faites dans l'enquête menée par les journalistes de Mediapart qui ont rendu publique l'information le 4 décembre 2012, de l'enquête judiciaire en cours et des auditions des principaux acteurs de l'affaire réalisées depuis la fin juin par la commission parlementaire elle-même. Car, de toute évidence, comme l'a longuement expliqué lors de son audition le journaliste de Mediapart qui a mené l'enquête, Fabrice Arfi, tous les parlementaires et personnages haut placés de l'État étaient au courant. L'état se resserre autour de Hollande qui, comme le président de la commission d'enquête, l'a déclaré, ne pouvait pas ne pas savoir. Il n'y a pas que Cahuzac qui a menti ! Moscovici, ministre de tutelle de Cahuzac, a été obligé de reconnaître au cours de son audition le 16 juillet dernier qu'il y avait bien eu une réunion le 16 janvier entre Hollande, Ayrault, lui-même et Cahuzac. C'est peu de temps après cette réunion qu'il a lui-même fait une demande d'entraide auprès des autorités suisses à propos du compte de Cahuzac,



quelques jours seulement après l'ouverture d'une enquête préliminaire par la justice française et afin de déconsidérer celle-ci. Non seulement les autorités suisses ont répondu par la négative, faisant croire à l'innocence de Cahuzac, mais elles ont fait incarcérer le 5 juillet dernier Pierre Condamine-Gerbier, un ancien cadre de la banque suisse Reyl, auprès de laquelle Cahuzac détenait son compte, trois jours après que celui-ci a eu donné toutes les informations à la commission d'enquête parlementaire sur ledit compte...

**Affaires de gauche, affaires de droite...**

Malgré les complications en très haut lieu qui lient les uns aux autres - Cahuzac, ses collègues ministres et Hollande - l'affaire suit son cours, après celle de Woerth, son

prédécesseur de droite. Fabrice Arfi a rappelé que c'est en enquêtant sur l'affaire Bettencourt-Woerth qu'il a mis au jour le scandale Cahuzac. C'est Woerth, l'ancien ministre du Budget de droite qui avait refusé à un inspecteur des impôts en 2008 l'accès au dossier de Cahuzac, lequel lui a en retour rendu service dès son arrivée dans le même ministère en 2012 en commandant sur l'hippodrome de Compiègne un rapport qui dédouane Woerth. Et ces jours-ci, le fils de Laurent Fabius est l'objet d'une enquête administrative du fisc parce qu'il n'a pas payé un euro d'impôt sur le revenu, alors qu'il vient d'acheter un appartement pour 7 millions d'euros ! Ces affaires jettent une lumière crue sur la réalité des milieux gouvernementaux, des hautes sphères de l'État,

qu'ils soient de droite et de gauche, et de leurs liens avec les grandes fortunes. Tous n'ont que l'intérêt général à la bouche lorsqu'ils voudraient nous convaincre d'accepter leur politique de régression sociale au nom d'un futur et mensonger mieux-être. Mais le seul intérêt qu'ils servent est celui des grands groupes industriels et financiers et des grandes fortunes dont ils partagent ou rêvent de partager le mode de vie et les combines, dont beaucoup, comme l'optimisation fiscale, ont été légalisées par l'action des gouvernements successifs ces dernières années. C'est ce mensonge que dévoilent les affaires. Elles accentuent le discrédit du gouvernement Hollande qui apparaît être, autant que son prédécesseur, un gouvernement des riches pour les riches.  
**Galia Trépère**



Par **Côme Pierron**

## VALLS, SARKOZYSTE ZÉLÉ

L'attitude provocatrice des policiers lors d'un contrôle d'identité musclé, jeudi 18 juillet, est à l'origine de la colère de plusieurs centaines d'habitants et de jeunes du quartier des Merisiers à Trappes. L'arrestation du mari de la femme contrôlée a mis le feu aux poudres, alors que son seul tort a été de se révolter face aux insultes, menaces et violences que sa femme et sa belle-mère subissaient de la part des policiers. Tandis que deux cents personnes s'étaient rassemblées devant le commissariat pour exiger la libération du mari, un jeune de 14 ans, atteint par un tir de flash-ball, a été grièvement blessé à l'œil. Face au ressentiment provoqué par le développement du chômage, de la pauvreté, du mal-logement et le désengagement de l'État social qui délabrent les quartiers, le gouvernement Hollande-Ayrault, dans la continuité de ses prédécesseurs, ne trouve qu'une seule réponse : accroître l'État pénal. Contrôles, propos agressifs et souvent racistes, c'est le lot des quartiers populaires, alors que la population et en particulier les jeunes ont besoin de travail, de lieux de réunion, d'un renforcement des services publics. À ces ingrédients s'ajoute un climat pourri par les agressions racistes contre les musulmans, amplifiées après les mobilisations réactionnaires contre le mariage pour tous et les effets d'une politique de racisme d'État contre les sans-papiers et les Roms. L'exacerbation de ces tensions, au moment où se déroule le ramadan, ne peut que fabriquer un cocktail explosif, à Trappes comme dans beaucoup d'autres villes. Ce n'est donc pas un hasard si les seules déclarations de Manuel Valls, surjouant au Père Fouettard, ont été pour défendre inconditionnellement des policiers appliquant avec zèle une loi sarkozyste et pour dénoncer les manifestants. En visite au commissariat ce lundi, il a déclaré que « l'État est bien là et il ne laissera pas faire ». Il sait que la politique d'austérité de son gouvernement génère l'insatisfaction et accumule les motifs de révolte. La baisse des budgets sociaux va dégrader encore la situation de la majorité de la population, en premier lieu dans les quartiers. En alimentant les réactions hostiles face aux explosions de colère comme en se présentant en super flic, adepte de la violence d'État, Valls fait le lit du FN. D'où l'urgence de construire les mobilisations contre la politique du gouvernement ainsi qu'une opposition combative porteuse d'une vraie alternative politique.

## USA « We are all Trayvon Martin »

« Nous sommes tous Trayvon Martin », pouvait-on lire sur des pancartes des nombreuses manifestations provoquées aux USA par le scandaleux acquittement de George Zimmerman, jugé pour le meurtre de Trayvon Martin. Celui-ci, un jeune noir de 17 ans, a été tué par balles en février 2012 dans les rues d'une petite ville de Floride, alors qu'il avait en mains un paquet de bonbons et une canette de boisson.

Un manifestant témoigne : « J'ai beau retourner le problème dans tous les sens, je n'ai aucun doute sur l'innocence de Trayvon. C'était seulement un jeune black qui rentrait chez lui à pied, pas armé, et il a été tué parce qu'un homme blanc a eu peur, c'est aussi simple que ça. Cette violence me rend malade. » « Pas de justice, pas de paix », scandaient les manifestants qui dans plusieurs villes se sont heurtés à la police. Face à la colère et à l'indignation, Obama n'a pas eu d'autre réponse que de demander le respect du verdict : « Je sais que cette affaire a suscité des passions intenses. Au lendemain du verdict, je sais que ces passions pourraient s'intensifier. Mais nous sommes un État de droit, et un jury a

parlé ». Dans le même temps, le département de la Justice a annoncé qu'il allait réétudier l'affaire pour déterminer si des poursuites au civil pouvaient être envisagées contre Zimmerman. Un geste d'apaisement totalement hypocrite. Le même Obama n'avait-il pas déclaré au lendemain de l'assassinat : « Si j'avais un fils, il ressemblerait à Trayvon ». Ce retournement est à l'image de toute sa politique, mais celui-ci touche au plus profond de la dignité des Noirs. Celui qui avait pu représenter cette dignité affiche aujourd'hui un cynisme mépris.

**Offensive réactionnaire**

Le scandale révèle l'ampleur de la dérive sécuritaire

aux États-Unis. L'assassin a plaidé la légitime défense en s'appuyant sur une loi dite « Stand on your ground » (« Défendez-vous »). Elle a été promue par l'ancien gouverneur Jeb Bush et votée par la majorité républicaine de Floride en 2005. Elle élargit la définition de l'« autodéfense » en en faisant l'équivalent d'un « permis de tuer ». Au nom de cette loi, suite au meurtre, la police a relâché Zimmerman, libre de toute poursuite. Il a fallu attendre plus de trois semaines pour que les parents et proches de Trayvon soient enfin entendus. Et, lors du simulacre de procès, le jury n'était composé que de blancs. Des législations comparables à celle de la Floride sur la légitime défense existent dans au moins 23 États.

Ce meurtre et cet acquittement sont les conséquences de l'offensive des républicains devant laquelle Obama et les démocrates sont impuissants. En Arizona et en Alabama, ces sont aussi les lois anti-immigrés, et dans le Wisconsin et l'Ohio une législation anti-syndicats. La politique d'Obama laisse le champ libre à l'offensive des républicains aux niveaux des États fédéraux alors que les tensions sociales sont exacerbées par la crise. Même sur le terrain du racisme, Obama capitule. Les Noirs ne peuvent compter que sur leur propre mobilisation et organisation comme l'ensemble du monde du travail, de la population.

**Yvan Lemaitre**

## VIE PUBLIQUE

# Un projet de loi transparent

Ce devait être la réplique politique à l'affaire Cahuzac... Les deux textes du projet de loi sur la transparence de la vie publique, entendent par là la vie politique, viennent d'être votés au Sénat. Mais il ne reste plus grand chose dans ces textes, tant les résistances des professionnels de la profession sont importantes...

Ce qui était présenté par le gouvernement comme la riposte aux « affaires » est en train de s'échouer lamentablement. Charcutée par le Sénat, la version finale du projet de loi organique a été transmise à l'Assemblée nationale pour y être définitivement adoptée à la rentrée, le 10 septembre. Durant ces semaines, le combat de nombreux parlementaires pour la transparence... n'aura été que d'essayer de vider toujours un peu plus le texte du peu de contenu qu'il avait à l'origine. On est aujourd'hui bien loin du rapport Jospin qui avait, avant l'affaire Cahuzac, contribué à lancer le débat (cf. *Tout est à nous!* n°170), un rapport qui était pourtant bien faible...

DR



## Circulez y a rien à voir

Emblématique de tous les reculs, c'est la version du texte issue de l'Assemblée nationale, interdisant la divulgation des déclarations de patrimoine sous peine de sanction pénale (tout le contraire de ce que devait permettre la loi) qui sera vraisemblablement adoptée en septembre. Exit donc l'article 11 qui prévoyait en particulier la publication des déclarations de patrimoine et d'intérêts des ministres.

Il faut dire que certains parlementaires, notamment dans les rangs du Parti des radicaux de gauche (les bien mal nommés...) n'y sont pas allés de main morte dans la défense du système qui les fait vivre... «*Était-il indispensable que l'exécutif paraisse contribuer lui-même à l'antiparlementarisme, et semble inventer une sorte de poujadisme d'État?*», avait déclaré Roger Schwartzberg, le président de groupe PRG, critiquant le projet de loi initial...

Le voilà maintenant rassuré. Tout comme les sénateurs socialistes, EÉLV, Front de gauche et même certains centristes, il a pu voter ce texte qui permettra à chacun de continuer à faire ses petites « affaires ». Unique lot de consolation, on saura maintenant à quoi sont utilisés les 130 000 euros annuel accordé à chaque parlementaire au titre de la fameuse « réserve parlementaire ». *Libération* appelle ça «*une petite révolution* ». Y a du boulot...

Manu Bichindaritz

25 juillet 2013 n°205

# À propos de la disparition d'Henri Alleg

## ANTICOLONIALISME

Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur Henri Alleg décédé la semaine dernière. Souvent beaucoup de mensonges et pas mal d'hypocrisie de la part des personnalités politiques de gauche qui lui ont rendu hommage.

Henri Alleg, militant du PCA torturé par les paras de Massu, est un des symboles de la lutte anticolonialiste. Il restera dans l'histoire, tout comme les communistes Raymonde Dien qui se coucha sur le rails pour empêcher un train de munitions de partir pour la guerre en Indochine, le marin Henri Martin qui refusa d'y servir ou le soldat Alban Liechti qui fera de même pendant la guerre d'Algérie. Mais en matière d'hypocrisie, commençons par les larmes de crocodiles des dirigeants PS pleurant la disparition d'Henri Alleg, alors qu'il suffit de rappeler que l'insurrection algérienne a commencé en 1954 et que l'essentiel de la guerre répressive a été menée par un gouvernement socialiste sous la houlette des Guy Mollet, Lacoste ou Mitterrand. Ce dernier qui proclamait que «*l'Algérie était française*» a été ministre de la justice jusqu'en mai 57 et c'est lui qui a refusé de gracier 45 condamnés à mort qui seront guillotins, comme le communiste Fernand Yveton ou un autre membre du PCA, l'aspirant Maillot qui avait déserté en 1956 et sera arrêté, puis assassiné.

## Les opposants tardifs à la guerre

Le PCF, qui joue aujourd'hui sur ses « martyrs », oublie de dire qu'en 1954, comme le PCA, il avait condamné le début de l'insurrection armée, puis voté en 1956 au Parlement les « pouvoirs spéciaux » qui ont permis au gouvernement dirigé par Guy Mollet d'envoyer le contingent en Algérie. Par la suite, le PCF, partisan de la «*paix en Algérie*» et non de l'indépendance, s'est



opposé à celles et ceux qui se sont engagés dans les réseaux de soutien au FLN (réseaux Jeanson, Curiel, ou à Jeune résistance, organisation agissant dans l'armée, bloquant les trains de soldats partant pour Marseille, aidant les déserteurs). Beaucoup de militants communistes furent exclus du parti pour avoir milité dans ces structures, souvent au côté de chrétiens comme ceux qui éditait la revue *Témoignages et Documents*.

Le PCA ne ralliera le FLN qu'en 1956 après avoir créé ses propres groupes armés, et ça n'est qu'à la fin de la guerre que le PCF demandera à une vingtaine de ses militants (presque tous fils de dirigeants) de refuser de partir à l'armée et donc de se faire arrêter.

Il n'est pas question ici d'ignorer le rôle du PCF dans cette bataille anticolonialiste mais de rétablir quelques vérités, y compris pour comprendre l'origine des exclusions et le rôle de la guerre d'Algérie pour la génération de 68 et d'après.

Signalons enfin qu'Alleg était devenu un opposant organisé à la direction actuelle du PCF, lui reprochant ses « capitulations ». Membre du Pôle de renaissance communiste en France, ce nostalgique de l'URSS était aussi membre du Comité Honecker de solidarité internationaliste (du nom de l'ancien dirigeant d'Allemagne de l'Est...).

Alain Krivine

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU NPA  
**Henri Alleg, le combat et le courage contre les crimes de l'État français**

Henri Alleg est mort. Journaliste, militant, communiste, il était et restera le symbole du courage et de la force intellectuelle face à la barbarie de la guerre coloniale, le déchaînement de violence visant à briser le soulèvement de tout un peuple pour perpétuer une oppression et une exploitation coloniales insupportables.

Directeur du Journal *l'Algérie républicain*, il est arrêté et torturé en 1957 lors de la sinistre « bataille d'Alger » dirigée par le tortionnaire Massu. Il fera le récit des tortures qu'il a subies dans son livre, *la Question*, saisi au lendemain de sa parution. Il était l'ami de Maurice Audin, professeur à l'université d'Alger, lui aussi militant communiste, torturé et assassiné par les sbires de Massu. Le NPA salue la mémoire de celui qui restera le symbole de la lutte anticoloniale et anti-impérialiste, du courage, de la force de caractère, de la ténacité dans la lutte pour en finir avec l'oppression et l'exploitation.  
**Montreuil, le 18 juillet 2013**

## CHOC DE SIMPLIFICATION

# Des complications pour les travailleurs

Annoncé fin mars par Hollande, le « choc de simplification » se traduit aujourd'hui par un catalogue de mesures. Si la communication du 17 juillet a été centrée sur la simplification des démarches des usagers vis-à-vis de l'administration, l'essentiel est ailleurs : il s'agit de simplifier la vie des patrons, c'est-à-dire de lever certaines « rigidités » qui protègent partiellement les travailleurs du pouvoir patronal.

Un des objectifs est d'alléger le contrôle de l'administration sur le respect du droit du travail. Après avoir programmé l'affaiblissement de l'inspection du travail, le gouvernement remplace les obligations de transmission de documents à l'administration du travail par une mise à disposition si celle-ci le réclame. En outre, un décret déjà présenté au Conseil d'État facilite l'accès des moins de 18 ans aux travaux dangereux : l'autorisation annuelle de l'inspection du travail est remplacée par une autorisation pluriannuelle pour les jeunes en formation. Pour les autres, un simple avis favorable du médecin du travail suffira, et c'en sera donc fini du contrôle du respect de la réglementation sur la sécurité au travail!

D'autres mesures vont permettre aux patrons de payer moins de taxes. Les frais d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés seront réduits de 50%. Hollande a confirmé que la réforme de la taxation des plus-values de cession d'entreprises (avec de gros abattements pour satisfaire les « pigeons ») sera appliquée de façon rétroactive, à partir du 1er janvier 2013...

## Droit à trander, droit à polluer...

La « simplification » va aussi permettre aux patrons de trander plus facilement l'administration fiscale. Les contrôles fiscaux seront allégés pour le crédit d'impôt. Les contrôles de l'usage des fonds publics attribués sous

forme d'avance remboursable s'appuieront sur le principe de la confiance à priori (!). Les obligations de publication des comptes pour plus de 1,3 million de petites entreprises seront allégées.

Par ailleurs, cette opération va probablement aboutir à une simplification du « droit à polluer », car le gouvernement a lancé depuis le 16 avril des États généraux du droit de l'environnement, et écoute attentivement les doléances contre les « contraintes » pesant sur la croissance. Les pistes sont nombreuses, notamment donner plus facilement des autorisations aux industriels, mettre en veilleuse le principe de précaution, et éviter quelques enquêtes publiques...

Le « choc de simplification » est donc

une formule de communicant qui cherche à dissimuler l'orientation 100% pro-patronale du gouvernement. Comme l'a indiqué Péresse le 17 juillet sur Europe 1, «*clairement, le gouvernement met ses pas dans les pas de Nicolas Sarkozy* ». Et il tapera encore plus fort dans les mois à venir parce que la crise (qui n'est pas derrière nous !) exige, dans le cadre du système, des cadeaux toujours plus grands pour les patrons et des attaques redoublées contre les travailleurs. Seul le blocage de l'économie du pays, c'est-à-dire la grève générale, pourra stopper cette spirale régressive. C'est l'enjeu de la rentrée sociale.

Gaston Lefranc

1- <http://www.filoche.net/2013/02/18/mise-a-mort-de-1%E2%80%99inspection-du-travail/>

# ÉGYPTE Un spectre hante le monde

Les coups d'État militaires de juillet 2013 et février 2011 ont les mêmes raisons, couper l'herbe sous le pied à la révolution pour l'empêcher d'aller plus loin sur le terrain social. Mais ils diffèrent aussi et cela a des conséquences.

Le premier coup d'État avait surpris. Annoncé 48 heures à l'avance, le second était aussi appelé par les libéraux et les socialistes nassériens, avec le soutien critique d'une partie des démocrates. Et cela contre le moteur de la révolution populaire du 30 juin qui se faisait, elle, contre la politique sociale du gouvernement. Le soutien au coup d'État par la majorité de l'opposition, y compris de gauche, a déporté et polarisé la colère sur des affrontements laïcs / religieux, ce qui permet aujourd'hui aux Frères musulmans de mobiliser (infiniment moins toutefois que la révolution) en affichant un combat à la vie à la mort.

## Joie et méfiance

Si les libéraux et les nassériens sont au gouvernement, de même que trois femmes et trois coptes, c'est l'expression tout autant de la pression révolutionnaire que de la trahison de l'opposition. Ainsi le secrétaire de la principale des nouvelles confédérations syndicales, un nassérien nommé ministre du Travail, promet des hausses de salaires mais appelle les travailleurs à travailler plus pour sauver l'économie et à renoncer aux grèves. Cela donne l'orientation de fond du gouvernement et désarçonne certains révolutionnaires frustrés d'une victoire détournée à de telles fins.

La partie de l'opposition démocrate qui n'applaudit pas au coup d'État montre, elle, son absence d'influence profonde sur le mouvement. Pour eux, Morsi ne dirigeait que pour son clan, il y avait insuffisance à approfondir la démocratie, à distribuer l'excédent économique pour réduire pauvreté et inégalité... Mais la rue ne se dresse pas seulement contre un dirigeant ou une politique mais contre un régime d'accumulation des richesses et demande la fin de toute exploitation et injustice. Le fleuve révolutionnaire, quand à lui, est sans parti pour dire tout à la fois sa joie du départ de Morsi, sa méfiance de l'armée et le maintien des objectifs sociaux. Il choisit la ligne de moindre résistance: beaucoup de gens ont exprimé seulement leur joie en applaudissant l'armée, affichant moins la revendication



de «pain, justice sociale et liberté», ne l'oubliant pas mais attendant de voir la suite. Ce qui se paie momentanément en temps perdu et en souffrances.

## Une marche lente et progressive

En Occident, surtout à gauche, après «l'hiver islamiste», un nouveau consensus apparaît: faire tomber des dictatures serait sans effet ou contre-productif. La rue peut faire tomber les gouvernements mais ne réussit pas à aller beaucoup plus loin, car elle n'a pas d'organisation, de programme, d'expression politique. Moubarak et Morsi sont tombés... et l'armée a toujours le pouvoir. Au nou-

veau gouvernement, on trouve certes l'opposition du FSN mais trois ministres du précédent, des anciens du parti de Moubarak, des technocrates et représentants de la finance inamovibles, des militaires toujours...

De là percent diverses formes de déconsidération ou de soupçon. Tamarod aurait joué aux apprentis sorciers; l'armée, l'État profond, les Feloul, la CIA, Israël, l'Arabie Saoudite et même le grand patronat copte se trouveraient derrière les foules... Tout cela n'est que peur et aversion envers le peuple (et fait monter l'anti-américanisme en Égypte). Car la révolution continue à avancer. Depuis 6 mois, le plus marquant, c'est la

croissance du recours aux comités populaires, une marche lente et progressive vers l'auto-organisation. Ces jours-ci, ce sont des résidents des classes simples, de Mahalla à Kafr El-Sheikh, d'Alexandrie au Caire, qui dispersent eux-mêmes les Frères musulmans lorsqu'ils menacent leur sécurité ou leur gagne-pain par des sit-in et coupures de routes.

Cette confiance des hommes et des femmes ordinaires en eux a été considérablement accrue par le 30 juin. Peu à peu, ils sont en train d'imposer leur réalité et leur révolution au pays... et au globe. Un spectre hante à nouveau le monde.

Jacques Chastaing

# GRÈCE Une semaine de mobilisation

Contre la suppression de pan entier des services publics, des dizaines de milliers de personnes étaient dans la rue pendant toute une semaine, bien au-delà de la journée de grève générale du mardi 16 juillet. Mais cela n'a pas suffi à annuler le vote par le Parlement de la première loi de licenciements massifs des fonctionnaires.

Interdits par la Constitution grecque, la possibilité de licenciements arbitraires dans le public constitue un élément central du dispositif que la bourgeoisie européenne teste en Grèce. Des licenciements massifs, des centaines de milliers, ont déjà eu lieu dans le public, mais c'était surtout les contrats flexibles de toutes sortes (sous traitants, saisonniers, etc.). On attaque maintenant le noyau dur du travail public qui, après trois ans d'attaques contre les conditions de travail et les salaires, garde cependant une certaine garantie du poste de travail.

Faire sauter ce verrou est une condition mise par les représentants officiels des Hollande et des Merkel (la troïka) pour la dernière sous-tranche de financement: licencier tout de suite des fonctionnaires. Les 10000 licenciements dans l'éducation nationale ne suffisent pas. C'est pourquoi la troïka a emprunté au privé la méthode de la «mort subite», testée avec la radio-télévision publique. On a donc supprimé d'un coup les gardiens des écoles, les polices municipales, dont les licenciements s'ajoutent à ceux de la radio-télé et à la suppression de lycées techniques, la quasi-fermeture de six hôpitaux...

Mardi 16 juillet en Grèce. DR



## Satisfaire les usuriers internationaux

Leur représentant, le ministre allemand des Finances, Wolfgang Schäuble, a même fait une visite éclair pour saluer le gouvernement grec, une occasion idéale pour ressortir une loi oubliée (datant de la dictature des colonels) pour interdire tout rassemblement public de plus de deux personnes. La manifestation bravant cette interdiction a couronné la première partie de la semaine et a ouvert l'autre partie, contre la «légalisation parlementaire» du coup d'État du 11 juin, grâce auquel a été «fermée» la radio-télévision publique (ERT). Mais, malgré la grève de solidarité dans les chaînes de télévision privées dont les patrons ont tout à gagner de la fermeture de la radio-télévision publique, le vote a bien eu lieu.

Ce «succès» parlementaire ne clôt pas la question: les travailleurs de ERT ont réagi à leur «mort subite» et ont gagné beaucoup de sympathie, en maintenant un programme retransmis par internet et transformant les locaux de ERT dans plusieurs villes en centres de rencontre socio-culturel permanents. La bataille, sociale et politique continue...

D'Athènes, Tassos Anastassiadis

# SYRIE La question kurde, les islamistes et l'ASL

Ces derniers jours ont vu une intensification des combats dans la région du nord-est de la Syrie, où la population kurde est majoritaire. Ces combats concernent les milices kurdes, les comités de protection du peuple kurde (YPG), branche armée du Parti de l'union démocratique (PYD, l'émanation syrienne du Parti des travailleurs du Kurdistan), et des groupes islamistes, du Front al-Nusra et de l'État islamique en Irak et au Levant (EIL).

Cette région de la Syrie est stratégique car riche en pétrole et sert également de point de passage entre la Turquie et la Syrie où toutes sortes de biens, dont des armes, et hommes transitent.

Les sections de l'Armée syrienne libre (ASL) sont divisées dans ces combats selon les affinités et dynamiques locales. Certains combattent au côté des islamistes, mais d'autres se joignent aux milices kurdes et dénoncent les exactions commises par les groupes islamistes contre les populations locales: arabes, kurdes et autres. Les islamistes n'ont pas hésité dans les régions sous leur contrôle à imposer leur interprétation réac-

tionnaire de l'islam, en imposant le jeûne pendant le ramadan, menaçant les femmes qui ne portaient pas le foulard islamique et imposant leur interprétation de la charia, sans se soucier à aucun moment de la diversité culturelle et autre des populations locales.

## Pétrole et autonomie

L'état-major de l'ASL et l'opposition syrienne ont appelé les différents groupes de l'ASL à condamner les combats entre frères et mis en garde de ne pas tomber dans le piège des affrontements internes suscités par le régime assassin de Bachar el-Assad. Les événements se sont accélérés après l'attaque le 16 juillet des membres d'al-Nosra contre une

patrouille de combattants kurdes dans la ville de Ras al Ain. La réponse des milices de l'YPG ne s'est pas fait attendre, et après des combats intenses et meurtriers faisant plus d'une trentaine de morts, les villes de Ras al Ain et Sere Kanya ont été libérées des forces islamistes.

Les combats se poursuivent dans cette région entre milices kurdes et groupes islamistes, particulièrement à l'est de la ville de Qamichli, où se trouvent de nombreux puits de pétrole et donc d'une importance primordiale. Les groupes islamistes ont d'ailleurs bénéficié des revenus de champs pétroliers, en vendant même du pétrole au régime d'Assad. Les combats entre le YPG et les

groupes islamistes pour le contrôle de ces champs pétroliers se poursuivent.

Il y a quelques jours, le PYD a proposé la mise en place d'un Conseil indépendant temporaire dans la région du nord-est peuplée majoritairement de kurdes pour gérer la région jusqu'à la fin de la guerre en Syrie.

La Turquie n'a pas tardé à réagir à ces événements proches de sa frontière, en mettant en garde les Kurdes de Syrie contre toute velléité autonomiste. La police turque a d'ailleurs réprimé une manifestation dans une ville kurde au sud de la Turquie qui fêtait la libération des islamistes de plusieurs villes kurdes de Syrie.

Joseph Daher

# Des scandales sanitaires à la pelle

Le gouvernement préconise 2,5 milliards d'économies supplémentaires pour l'assurance maladie, en baissant notamment le prix de certains médicaments. La sécurité sociale a pourtant remboursé sans rechigner pendant des années – et le fait sans doute encore – des médicaments dangereux. Quelques tristes exemples...

Commençons par le récent scandale du Mediator. Les laboratoires Servier qui le fabriquaient ont vendu ce médicament pendant 33 ans (1976-2009), en dissimulant les risques qu'il entraînait. En effet, le Mediator est un produit de la même famille que l'Isoméride et le Ponderal, deux coupe-faim retirés du marché dans plusieurs pays depuis 1997 à cause de leurs effets indésirables graves.

Cette molécule, la fenfluramine, est associée à deux maladies graves et potentiellement mortelles : l'hypertension artérielle pulmonaire (HTAP) et la valvulopathie cardiaque. La notice du Mediator ne mentionnait ni ces risques graves ni sa proximité avec la fenfluramine. Une tromperie qui a entraîné l'empoisonnement de millions de personnes et le décès de près de 2000 d'entre elles, à cause de « criminels à col blanc » comme les appelle Irène Frachon, le médecin qui a porté cette affaire sur la place publique.

## Affaires en série

L'exemple des prothèses PIP est aussi frappant. Jean-Claude Mas a fabriqué et distribué pendant 10 ans des prothèses avec un gel de silicone industriel non réglementaire meilleur marché : des économies estimées à un million par an. Cette escroquerie a été découverte fin 2009 par un chirurgien qui a constaté un taux plus élevé de rupture des enveloppes des prothèses. En outre, pour beaucoup des 30000 femmes victimes, cela s'ajoutait à la mastectomie suite à un cancer du sein. Mas et quatre



de ses associés ont été condamnés à 4 ans de prison ferme.

Le Distilbène a été prescrit dès les années 50 aux femmes enceintes ayant subi des fausses couches. Dès le début, des études mettaient en doute son efficacité. Il sera retiré du marché américain en 1971. Il faudra attendre 1977 pour l'interdiction en France. Résultat : 59% des femmes dont les mères ont été traitées sont aujourd'hui stériles.

En mai 2013, on apprend que 650 patients

seraient porteurs de prothèses orthopédiques non certifiées, fabriquées par le laboratoire Ceraver. Ce dernier est également accusé d'avoir fait des essais sur l'homme sans autorisation.

Récemment, c'est la pilule Diane 35 qui a défrayé la chronique. Commercialisée en 1982, elle a été prescrite pendant des années comme contraceptif (sans autorisation pour cette indication) alors que c'est un médicament contre l'acné. Elle vient d'être retirée du marché alors que les risques de

phlébite et d'embolie qu'elle peut provoquer sont connus depuis plus de dix ans : sept fois plus que pour une femme sans traitement et trois à quatre fois plus qu'avec une pilule de 2<sup>e</sup> génération. Certaines mourront d'embolie pulmonaire. Autre nouvelle dénonciation : les pilules récentes dites de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> génération pourraient multiplier par deux les risques d'embolie pulmonaire par rapport aux plus anciennes.

## L'argent ou la recherche ?

Cette liste n'est malheureusement pas exhaustive... Le propos n'est pas ici de dire que tous les médicaments sont des poisons dangereux et inutiles. Mais cela montre que les laboratoires pharmaceutiques fonctionnent comme n'importe quelle entreprise où les profits sont une priorité : ils représentent en moyenne 30% du chiffre d'affaires. Les laboratoires vendent leurs produits environ quatre fois plus cher que leur coût de production. Le poste le plus important est celui de la vente, de l'administration qui représente 27% du chiffre d'affaires, alors que les dépenses de recherche et de développement n'atteignent que 16%. Laisser à des entreprises privées la fabrication de médicaments ou de prothèses est dangereux. Elles doivent être nationalisées sans indemnités et placées sous le contrôle de la population de toute urgence.

Isabelle Larroquet

# SANTÉ, MÉD ET INDU



# International : «Soyez nos cobayes, payez ou crevez»

En février 2005, le ministère de la Santé du Cameroun suspendait les essais cliniques du Ténovir, un médicament destiné à traiter le VIH-sida. Ces tests, autorisés en janvier 2003, étaient effectués sur plusieurs centaines de prostituées de Douala.

Celles-ci étaient encouragées à se livrer à des rapports sexuels sans protection et touchaient 4 euros chaque fois qu'elles se présentaient auprès des expérimentateurs de Family Health International, qui agissait pour le compte des laboratoires américains Gilead. Personne n'y trouvait à redire, ni la Fondation Bill Gates qui participait au financement de l'opération, ni l'OMS, ni les autorités américaine ou camerounaise... jusqu'à ce que le scandale éclate, déclenché par le courageux journaliste locaux relayés par un reportage télé de France 2 et des manifestations d'Act Up.

## Le cynisme des trusts

Cette opération ignoble est assez symbolique de la politique des grands labos pharmaceutiques vis-à-vis des peuples des pays pauvres et de l'Afrique en particulier. Car il ne s'agit pas d'un cas isolé : Gilead a procédé à des tests du même genre dans plusieurs autres pays africains et au Cambodge. De même, en juillet 2007, le géant Pfizer était accusé d'avoir procédé en 1996 à des essais d'un médicament anti-méningite sur des enfants nigériens... dans le cadre d'une « opération humanitaire », sans que leurs parents soient avertis des risques. Selon la plainte déposée

devant la justice nigérienne, plusieurs centaines d'enfants auraient souffert d'effets secondaires très graves : surdité, paralysie, troubles de la parole, lésions cérébrales et cécité.

On pourrait multiplier les exemples, parmi lesquels un des plus catastrophiques fut l'expérimentation, dans les années quatre-vingt, d'un contraceptif injectable sur des femmes analphabètes qui ignoraient qu'elles participaient à des essais. Le cynisme des labos alla même jusqu'à interrompre le traitement dont bénéficiaient des femmes atteintes de lésions précancéreuses au niveau des vertèbres cervicales pour voir comment progressait la maladie!...

## Étouffer la production pharmaceutique locale

Les populations déshéritées intéressent les labos des grands États impérialistes comme cobayes pour élaborer des produits destinés à la clientèle aisée des États occidentaux. Sur 1223 nouvelles molécules mises sur le marché entre 1975 et 1997, seules 13 étaient dédiées à des maladies tropicales... et cinq d'entre elles concernaient la recherche vétérinaire. Quasiment rien contre le paludisme qui fait un million de morts par an, ou contre certaines formes de diabète dont 90% des cas mondiaux se concentrent en Inde et en Chine.

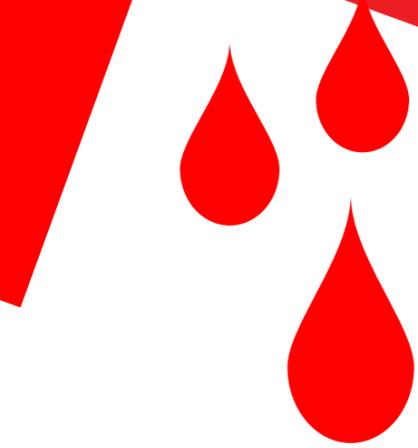
Les trusts pharmaceutiques privent volontairement les populations locales des médicaments indispensables pour préserver leurs profits. Les tarifs des traitements sont en effet hors de portée des vingt-deux millions d'Africains porteurs du VIH, lesquels représentent pourtant 65% des victimes de ce fléau. « Personne ne demande à Renault de donner ses voitures, pourquoi devrions nous distribuer des médicaments ? » déclarait ainsi Bernard Lemoine, directeur général du syndicat national (français) du médicament<sup>3</sup>.

S'ils ne considèrent pas les malades des pays pauvres comme une clientèle rentable, les trusts pharmaceutique mettent tout en œuvre pour empêcher ces pays de se doter d'une industrie pharmaceutique nationale, notamment en s'opposant à la fabrication de génériques. Ils sont fermement soutenus par leurs propres États. Ainsi, en 1996, Chirac et Clinton exercèrent de fortes pressions sur l'Afrique du Sud pour la dissuader de produire ses propres génériques contre le Sida. La plupart des molécules efficaces restent en effet aujourd'hui sous brevet. Certains États ont néanmoins passé outre, comme le Brésil, bien qu'il ait été menacé de mesures de rétorsion économique par les États-Unis.



# MÉDICAMENTS INDUSTRIE...

## SCANDALES DU PROFIT



PRESSEUR  
QUEL  
MOYENS

FRUSTRATION

## L'État garant de la santé publique ?

Face aux scandales à répétition, tous les gouvernements l'ont tour à tour juré : l'État va renforcer son contrôle et se porter garant de la santé publique. Au vu de la multiplicité des instances mises en place, on aurait aimé les croire...

Si la liste est longue et les sigles nombreux, force est de constater que, depuis des années, ce prétendu « contrôle » est pour le moins perméable aux intérêts d'industriels et financiers dénués de scrupules. Qu'il s'agisse de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) chargée de délivrer les fameuses autorisations de mise sur le marché (AMM), de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSPS), de la Haute autorité de santé (HAS) ou de l'Agence européenne du médicament (EMA), Servier et d'autres n'ont guère eu à s'en plaindre : seul le combat courageux et militant de quelques uns, dont Irène Frachon, a permis de stopper certains scandales, tandis que beaucoup d'autres regardaient ailleurs.

Quant aux médicaments finalement retirés du marché comme tout dernièrement le Tétrazepam (Myolastan), il a fallu de bien longues années pour s'apercevoir qu'ils comportaient des risques graves. Il faut dire qu'il existe des liens certains entre « experts » de ces organismes de contrôle et l'industrie

pharmaceutique (révélés en particulier par la revue médicale indépendante Prescrire). Comme le soulignait récemment Didier Ménard, président du Syndicat de la médecine générale, à l'AFP : « Quand ces instances conseillent la prudence, elles ne se donnent pas les moyens d'être entendues. L'Agence du médicament conseillait dès 2001 de ne pas prescrire les pilules de 3<sup>e</sup> génération en première intention et l'HAS en 2007. Face à la pression des laboratoires pharmaceutiques, ces avis n'ont pas eu d'effet ».

### Une grande famille

Les pressions de l'industrie pharmaceutique s'exercent tout au long de la chaîne : des cabinets médicaux squattés par les « commerciaux » des labos... jusqu'aux ministères. La presse a récemment évoqué les relations entre Cahuzac et les labos pharmaceutiques, alors même qu'il était « conseiller médicament » du ministre de la Santé Evin à la fin des années 80. Plus près de nous, Roselyne Bachelot est devenue ministre de la Santé après avoir passé 12 ans dans l'industrie pharmaceutique. Une industrie qui n'a pas eu à se

plaindre de sa gestion de la crise de la grippe H1N1 : 94 millions de doses commandées, dont 50 millions seront finalement retournées et 19 millions incinérées ! Quant à Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères de Sarkozy (et ancien ministre de la Santé PS), il a profité de sa position au Quai d'Orsay pour vendre ses « conseils » à des sociétés privées au moment de la réforme du secteur de la santé du Gabon et de la Côte d'Ivoire. Quant à son frère, Gérard Kouchner, PDG du *Quotidien du médecin* (qui dépend financièrement de la publicité de l'industrie pharmaceutique), il a dû s'expliquer devant la commission du Sénat sur le Mediator concernant le silence de son journal au moment de la publication du livre d'Irène Frachon. Sa réponse, cynique et « décomplexée », avait alors été : « Nous ne faisons pas dans les chiens écrasés. » Face au « contrôle » exercé par l'industrie du médicament, c'est un contrôle militant de la population, des usagers et des professionnels de santé, en collaboration avec les salariés de l'industrie pharmaceutique, qu'il est urgent de construire.

Isabelle Ufferte

Propos recueillis par Manu Bichindaritz

« On ne peut pas faire confiance à l'industrie pharmaceutique pour mettre au point les médicaments dont nos enfants ont besoin »

Entretien. Nous avons interviewé Philippe Pignarre, ancien cadre de l'industrie pharmaceutique, et actuel président de la Société Louise-Michel. Il est entre autres l'auteur du *Grand secret* de l'industrie pharmaceutique<sup>1</sup>.



DR

**On entend parfois dire que l'on pourrait faire 10 milliards d'économie sur la dépense en médicaments en France. Que faut-il en penser ?**

L'Assurance maladie rembourse environ 23 milliards d'euros pour les médicaments chaque année. Une économie de 10 milliards serait considérable mais il faut se méfier car si cette dépense est reportée sur les patients, sous la forme de déremboursements (c'est la méthode inaugurée par Jospin), ce serait même une catastrophe : les prix des médicaments non remboursés sont libres. Du coup, en cas de déremboursement, le fabriquant augmente immédiatement le prix, en moyenne de 43%. Par ailleurs, les pharmaciens les vendent, eux aussi, au prix qu'ils veulent : l'écart va de 1 à 5. Comme cette proposition d'« économie » est faite par des gens comme Even et Debré (député UMP), il y a beaucoup de raisons de se méfier.

**Les médicaments ne sont donc pas trop chers ?**

Si, ils sont trop chers, beaucoup sont inutiles, et on en consomme trop ! On ne peut pas faire comme si l'industrie pharmaceutique n'avait pas réussi au fil du temps à retourner l'Assurance maladie à son profit. D'un système de protection des patients, c'est devenu de plus en plus un système de protection des profits des laboratoires pharmaceutiques. Même les génériques sont trop peu prescrits et trop chers. En France, 24% des ventes en volume (et 13% en valeur) contre 66% en volume (et 27% en valeur) au Royaume-Uni ou en Allemagne. C'est vrai que si on consommait les médicaments de manière beaucoup plus raisonnable comme aux Pays-Bas, par exemple, où une majorité de patients sortent du cabinet médical sans prescription, on pourrait gagner 7 milliards. On pourrait dépenser cet argent ailleurs, par exemple à l'hôpital qui en a bien besoin. Et on irait mieux : les médicaments sont devenus

la 4<sup>e</sup> cause de mortalité dans plusieurs pays. En 2008, les effets secondaires ont tué près de 200 000 personnes en Europe !

**Quel est le poids de l'industrie pharmaceutique française ?**

À lui seul, Sanofi pèse entre 20 et 25% des dépenses de médicaments en France. Si on économisait plusieurs milliards sur les dépenses sans les reporter sur les patients, la direction réagirait immédiatement en fermant des usines et des centres de recherche (en plus de ceux qu'elle attaque déjà), et ferait payer la note aux travailleurs. C'est toute la complexité de la situation. L'industrie pharmaceutique est de plus en plus en panne d'innovations alors que des grands médicaments perdent leur brevet et sont génériques. Elle devient même un obstacle à l'innovation thérapeutique.

**Et pourquoi n'investit-elle pas dans ces domaines ?**

Il s'agit souvent de projets de recherche où il faut s'engager pour des dizaines d'années avec beaucoup d'incertitudes. Or, l'industrie pharmaceutique travaille à court terme. La seule chose qui l'intéresse, c'est de déposer des brevets qui garantissent un monopole d'exploitation pendant 20 ans. Elle veut bien que la recherche publique travaille, par exemple, à identifier de nouvelles cibles biologiques qui seront ensuite mises à sa disposition (comme dans le cancer) et lui permettront de tester des molécules, mais elle ne veut pas investir au-delà du bout de son nez.

**Le développement de la recherche publique pourrait être la solution ?**

En partie seulement. Car les États exigent de la recherche publique qu'elle abandonne les grands projets à long terme et se concentre sur les dépôts de brevet ! On a de plus en plus une recherche publique qui ne se distingue plus de la recherche privée. Il faut faire de la « fast science »

comme on fait du fast-food<sup>2</sup> ! Le capitalisme est en train de tuer la recherche.

En revanche, il y a des exemples que je trouve intéressants. C'est grâce aux efforts pilotés par Médecins sans frontières qu'un médicament efficace contre le paludisme est disponible en Afrique. Autre exemple, l'Association française contre les myopathies (AFM) collecte environ 100 millions d'euros par an. La répartition de cet argent entre les projets de recherche est décidée par le conseil d'administration de l'AFM où il n'y a que des représentants des patients. Leur budget est faible : Sanofi a un budget de recherche 40 fois supérieur. L'AFM vient de créer son propre laboratoire pharmaceutique qui pourra demander des autorisations de mise sur le marché, fabriquer et commercialiser le fruit de ses recherches, dans le seul souci de l'intérêt des patients. Tout sera certainement fait pour les couler, car ce que nous dit l'AFM, c'est finalement : « On ne peut pas faire confiance à l'industrie pharmaceutique pour mettre au point les médicaments dont nos enfants ont besoin ! »

**Peut-on envisager un contrôle de la population sur les médicaments ?**

La formule est trop vague. Si on veut que le médicament devienne un « bien commun », il faut trouver les moyens d'associer les experts indépendants de l'industrie pharmaceutique (comme la revue *Prescrire* en France), les associations indépendantes de patients et les syndicats des personnels de l'industrie pharmaceutique. Je n'ai cessé de penser à ces personnels au moment de l'affaire du Mediator : eux aussi sont les victimes des crimes commis par leur direction. On a à la fois besoin de leur expertise et de les protéger.

1- *Le Grand secret de l'industrie pharmaceutique*, La Découverte, 2003

2- Voir l'excellent livre de Isabelle Stengers, *Une autre science est possible !*, La Découverte, 2013

**Sociétés contre États**

La puissance des trusts pharmaceutiques et leurs moyens de pression sont en effet considérables : les bénéfices annuels de Merck Sharp and Dohme (6,9 milliards de dollars) sont équivalents au PIB du Congo et, à elles seules, les ventes de médicaments contre le sida de Glaxo (1,6 milliard de dollars) dépassent le PIB du Tchad ! Mais leur intervention ne se limite pas au lobbying, à la corruption des politiciens locaux et aux pressions économiques et diplomatiques. En juin 2009, le président du Honduras, Manuel Zelaya, était renversé par un coup d'État militaire dans lequel étaient impliqués des trusts pharmaceutiques<sup>4</sup>. Zelaya avait commis le crime d'annoncer son intention de réviser la doctrine sur la propriété industrielle des brevets et de conclure un accord avec La Havane pour importer des génériques cubains...

Gérard Delteil  
1- *Le Monde diplomatique*, mai 2007  
2- Selon la journaliste canadienne Sonia Shah, auteur de *The body hunters. Testing new drugs on the world's poorest patients*.  
3- *Le Monde diplomatique*, janvier 2000  
4- Selon Ignacio Ramonet, *Mafias pharmaceutiques*, septembre 2009. <http://www.medelu.org/spip.php?article265>

« LOI FLORANGE »

# Les patrons gardent les mains libres

Alors que la loi dite de sauvegarde de la compétitivité, assise sur l'Accord national interprofessionnel, accroît honteusement les possibilités de licenciement et de surexploitation des salariéEs, le projet de loi sur les reprises d'usine, qui était initialement censé porter le nom de « loi Florange », n'est qu'une illustration de plus des reniements du Parti socialiste et du gouvernement.

BRÉTIGNY

## Les charognards à l'œuvre!

La catastrophe ferroviaire de Brétigny-sur-Orge aura de nouveau donné l'occasion à certains médias, à des porte-parole politiques, et des « syndicalistes » policiers peu scrupuleux, d'exprimer la pleine mesure de leurs talents...

À l'heure même où les équipes du Samu et des pompiers s'activaient sur les lieux du drame pour dégager les corps des victimes, et porter secours aux blessés, toute une série de braves gens écrivaient, sur la seule foi de tweets, de rumeurs non vérifiées, toutes démenties par la suite, un scénario de série Z: « Oh ! qu'elle est dangereuse la banlieue »...

### Mensonges, fantasmes et préjugés

C'est le syndicat de la police Alliance qui ouvrira la boîte à fantasmes, par la voix d'une de ses responsables interviewée sur Europe 1, parlant d'un « groupe de jeunes qui semblent porter secours aux victimes... mais les policiers sur place se rendent compte que ces individus sont présents pour dépouiller les victimes et notamment les premiers cadavres ». Il n'en faudra pas plus pour que, de l'UMP jusqu'au F Haine, la meute réactionnaire se déchaîne. Éric Ciotti, délégué général de l'UMP, reprend sans hésiter « l'information » et parle lui de « plusieurs bandes d'individus qui ont profité de la catastrophe pour caillasser sans raison et voler les victimes et les secouristes » (Alliance ne parlait que d'un seul groupe...).

Toujours à l'affût d'une opportunité pour déverser sa haine des jeunes des quartiers populaires, le Front national condamnait très fermement « les comportements abjects et immoraux de voyous qui jusque dans l'horreur d'un tel drame continuent leur sale besogne, voler, piller et faire mal. Ces voyous méritent des condamnations exemplaires ».

Intox, divulgations intempestives de rumeurs et de mensonges, sont devenues les plus sûrs outils de la droite et l'extrême droite pour distiller leur venin raciste. « Calomniez, calomniez... il en restera toujours quelque chose »... En cela, ils sont aidés par la dérive de certains médias en mal de sensations qui préfèrent l'audimat à l'exercice d'un journalisme d'enquête et d'investigation.

Alain Pajolat



Bateleurs et menteurs... En février 2012, juché sur le camion de la CFDT d'Arcelor à Grandrange, le candidat Hollande déclarait « Grandrange est devenu un lieu symbole de l'abandon de l'emploi comme priorité, de l'échec d'une politique industrielle, des manquements à la parole donnée ». Il promet, s'il est élu, de faire voter une loi prévoyant que « quand une grande firme ne veut plus d'une unité de production, elle soit obligée de la céder à un repreneur » afin qu'elle ne soit pas « démantelée ». « Je viens devant vous prendre des engagements (...) Je ne veux pas me retrouver dans la situation d'être élu un jour sur une promesse et ensuite de ne pas revenir parce qu'elle n'aurait pas été tenue »...

### Arcelor, la preuve par l'exemple

Dès septembre, le président du groupe parlementaire PS, Bruno Le Roux, annonce qu'il est prêt à déposer un projet de loi visant à empêcher la fermeture des sites rentables. Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault réaffirme la nécessité d'une « loi pour obliger, lorsqu'une entreprise veut vendre, à rechercher un repreneur » et Montebourg surenchérit en déclarant « sans cette loi, nous ne sommes bons qu'à gérer des plans sociaux »... Fin novembre, Montebourg, ministre du redressement productif, prononce l'horrible mot de « nationalisation » pour Arcelor. Au milieu de multiples déclarations fracassantes à droite et à gauche, Mittal prend ses dispositions pour fermer le site dès mars 2013.

Le 30 novembre, le Premier ministre annonce un accord avec Mittal, prévoyant un investissement de 180 millions d'euros sur les cinq prochaines années et pas de plan social. Toute idée de nationalisation même partielle, même provisoire est abandonnée. Désavoué, Arnaud Montebourg menace alors de démissionner. Le leader de la CFDT du site, Édouard Martin, qualifie alors le Premier ministre de « traître » et menace : « Nous avons été le cauchemar de Sarkozy, on pourrait être celui de ce gouvernement. Les rénovations et les investissements, c'est maintenant que nous les voulons, pas dans cinq ans. »

Aujourd'hui la filière chaude est fermée. Plus de 600 emplois directs

sont supprimés. Mittal continue de faire des profits dans la sidérurgie.

### Le vide sidéral

De tergiversations en reculs, que reste-t-il des promesses radicales du candidat Hollande dans le projet de loi en discussion depuis une semaine au Parlement ? Le Medef a beau crier une nouvelle fois à l'atteinte à la liberté d'entreprendre, rien de contraignant dans ce projet de loi. Le texte propose d'obliger les groupes de plus de 1 000 salariéEs qui envisagent de fermer un établissement de plus de 50 salariéEs à rechercher un repreneur, pendant 3 mois, sans obligation de résultat, mais avec juste l'obligation de fournir des réponses motivées. Informés et pouvant donner un avis consultatif, les élus du personnel pourront, à l'issue de la procédure, saisir le tribunal de commerce, plutôt des amis des patrons, qui pourront tout au plus infliger une pénalité maximum de 20 fois le montant du salaire minimum par emploi supprimé. Une pilule douce pour des groupes comme Arcelor, PSA ou Sanofi. On ose à peine chercher les miettes que le gouvernement pourrait lâcher pour s'attirer les bonnes grâces du Front de gauche, prêt à voter le texte si des amendements pour dissuader les licenciements boursiers sont pris en compte.

Cette loi est de toute façon bien trop tardive pour les milliers de salariéEs qui, chez PSA, Fralib, Doux, Technicolor ou Virgin, auraient eu quelques illusions sur la volonté de Hollande, les rododontades de Montebourg, et les gesticulations de Ayrault. Elle n'impose aucune obligation nouvelle aux licenciés et n'offre aucune possibilité réelle pour les salariéEs de défendre leurs emplois.

Robert Pelletier

Les sidérurgistes d'ArcelorMittal à Paris le 6 avril 2012. PHOTOTHÈQUE ROUGE/JMB



## DÉCENTRALISATION Après le vote de la loi

Le projet de loi « modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles » est en cours d'adoption à l'Assemblée, après avoir été largement retoqué au Sénat. Il correspond à un des pans de l'acte III de la décentralisation (deux autres lois sont prévues).

Ce projet ne peut évidemment être dissocié de l'offensive anti-ouvrière en cours et dont le budget 2014, le premier budget du TSCG, est une concrétisation marquante. Pour la première fois l'année prochaine, les dépenses de l'État vont devoir baisser de 1,5 milliard hors dette et pensions. En ce qui concerne les collectivités locales, 1,5 milliard d'économies sont aussi prévus pour 2014 et encore 1,5 milliard en 2015, soit 4,5 milliards au total... Tout ceci dans un contexte d'élargissement des missions allouées à ces collectivités... Plus généralement, la référence à la « Modernisation de l'action publique » (que combattent les fonctionnaires) dans l'intitulé du projet de loi est évidemment significative.

Enfin, le projet de loi « Métropoles » ne peut non plus être dissocié de la politique

en cours de démantèlement des services publics et des statuts nationaux. La ministre Lebranchu prévoit d'ailleurs explicitement que ces métropoles « permettront d'adapter l'action publique à la diversité de nos territoires (...) pour offrir des services publics de proximité plus efficaces et moins coûteux ». Bref, c'en serait fini de l'égalité de tous face aux services publics, et sur tout le territoire. Le projet de loi s'inscrit donc pleinement dans la politique de « réduction des dépenses publiques », de démantèlement menée par le gouvernement avec le plein soutien de la Commission européenne.

### Des communes aux métropoles

Le cœur du projet est de créer des « métropoles » au détriment des départements et des communes. Tout un milieu à gauche (à commencer par le PCF) s'y oppose au nom de la défense d'une soit disant « démocratie

communale ». Mais il n'y pas, il ne peut y avoir de « démocratie » authentique dans le cadre de l'État capitaliste : les conseils municipaux en sont un rouage, et leur rôle cogestionnaire ne peut être ignoré. Ceci étant, l'expérience montre que des municipalités, gérées au plus près des populations, sont peu efficaces pour mettre en place les politiques d'austérité. Dans une large mesure, le projet « Métropoles » vise donc à subordonner les élus locaux à d'énormes structures bureaucratiques centrées sur les principales grandes villes et échappant à la pression de la population. D'où d'ailleurs le rejet de ces mesures par de nombreux maires de petites localités et les difficultés rencontrées sur ce dossier par le gouvernement.

### Le « Grand Paris »

On sait que le projet de loi avait été largement retoqué au Sénat, notamment

sur ses aspects spécifiquement parisiens. Le gouvernement a donc revu sa copie... et radicalisé ses positions ! L'idée serait désormais de créer une métropole de 124 communes - Paris et sa proche banlieue (plus de 6 millions d'habitantes) -, donc de supprimer à terme les départements de la petite couronne (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis). Les actuelles communes verraient leurs prérogatives en matière d'habitat, d'aménagement ou d'environnement transférée à cette métropole. Par contre, aucune mesure visant au rééquilibrage des richesses entre communes riches et pauvres n'est prévue... Les maires verraient donc leur rôle réduit, à l'image de ce qui existe déjà dans les arrondissements parisiens...

On l'aura donc compris : le vote de cette loi est un mauvais coup de plus.

Pascal Morsu

HOLLANDE ET LES BANQUES

# Avoir un bon copain...

La semaine dernière, Tout est à nous ! a rappelé comment les banques ont réussi à vider de leur substance la loi bancaire et la taxe sur les transactions financières. Les derniers jours ont vu se dérouler un feuilleton éclairant autour des fonds des livrets d'épargne : les banques, qui avaient obtenu 25 milliards d'euros, ont réussi à monter à 30 et puis, après en avoir touché deux mots à leur ami président (lors d'un entretien à l'Élysée le 19 juillet), vont en avoir 50 !

Jusqu'en 2008, le livret A était distribué par les caisses d'épargne et les bureaux de poste au titre de leurs activités financières (désormais regroupées dans la Banque postale). Les fonds recueillis étaient centralisés par un organisme d'État : la Caisse des dépôts et consignations (CDC). La centralisation à la CDC permet d'affecter des fonds à des utilisations qui n'intéressent pas les banques. Ainsi, la mission première du Livret A reste de financer les logements sociaux et la politique de la ville.

## Mettre la main sur les milliards

Il était intolérable pour les banques qu'une telle masse d'argent leur échappe (les sommes placées sur le livret A sont de 236,8 milliards d'euros en mai 2013). La loi du 1er janvier 2009 leur a donc ouvert la distribution des livrets (livret A et ses cousins : livrets de développement durable et d'épargne populaire). Les banques revendiquent bien évidemment de garder une part de cet argent et donc de ne pas le transférer à la CDC. En contrepartie, elles sont supposées l'utiliser pour des prêts aux petites et moyennes entreprises. En fait, elles interprètent la loi à leur manière pour limiter les prêts qui vont réellement aux PME : leur manque de transparence a été souligné par divers parlementaires et par un rapport officiel de 2012, le rapport Duquesne.

Cela n'a pas empêché les banquiers de repartir à l'offensive pour faire baisser la partie centralisée à la CDC et récupérer le maximum de fric. Le 10 juillet, la presse financière annonçait que les banques avaient obtenu une rallonge de 25 milliards d'euros. Le 19 juillet, Moscovici annonce que ce sera 30 milliards.



PHOTO THÉÂTRE ROUGE/JULIEN TERRIÉ

Le 22 juillet, les Échos écrivent que, en réalité, ce sera au total 50 milliards ! 30 milliards tout de suite et 20 milliards à l'automne après un « bilan »... Les banquiers ont donc obtenu les 50 milliards qu'ils réclamaient au départ. Dans le même temps, le taux du livret A va passer à 1,25% à partir du 1er août, au lieu de 1,75% actuellement. En fait, les banques vont être les principales gagnantes du relèvement du plafond du livret A !

## Au service des banques

Le gouvernement prétendument « socialiste » se montre une fois de

plus lamentable : le prétexte avancé (les banques vont prêter davantage aux PME) ne tient pas la route. S'il en avait la volonté, l'État disposerait, grâce à la CDC, d'un outil pour la mise en œuvre de sa politique, notamment en matière de logement social. Il se dessaisit d'une partie de ce pouvoir au bénéfice des banques, celles-là mêmes qui ont fait la preuve de leur nocivité, comme l'attestent de multiples exemples ces dernières années.

Le ministère des Finances a déclaré que ce cadeau aux banques « permettra de faire face à la reprise attendue de l'économie » : on fait

appel aux incendiaires pour calmer l'incendie (qui n'est pas prêt de se calmer par ailleurs) ! En fait, il s'agit une fois de plus de soutenir les banques françaises qui seraient fragilisées par de nouveaux soubresauts de la crise en Europe du Sud : « Tout cela est davantage fait pour améliorer les ratios des banques que pour financer l'économie », déclare la CGT de la CDC. Cette situation ne rend que plus nécessaire, légitime et urgente la socialisation de l'intégralité du système bancaire, comme l'affirme le programme du NPA.

Henri Wilno

## PRUD'HOMMES

# Une réforme au service de qui ?

Le gouvernement a récemment indiqué qu'il envisageait de réformer les prud'hommes, et notamment de modifier le mode d'élection des juges, qui ne seraient plus élus au suffrage universel.

Les conseils de prud'hommes sont les juridictions chargées de juger les litiges individuels du travail. Ce sont eux qui, par exemple, peuvent accorder des dommages et intérêts aux salariés abusivement licenciés. Ces juridictions ont la particularité de n'être pas composées de magistrats professionnels, mais de juges élus, pour moitié salariés, pour moitié employeurs. À en croire les déclarations de Taubira, en les réformant, il s'agirait d'améliorer le fonctionnement de la justice du travail. Il est certes indéniable que les conseils de prud'hommes fonctionnent mal et rendent, au détriment des salariés, une justice au rabais. Le manque de moyens est criant, les délais sont inacceptables, parfois trois ans lorsque le code du travail prévoit un mois maximum, les décisions rendues sont souvent très en-deçà de ce que devrait dicter l'application, même à minima, du droit du travail. Et pour faire bonne mesure, la saisine de ces juridictions est devenue payante !

## Faire appliquer le droit du travail

Dans les prochains mois, le débat sera donc ouvert : le patronat y participe déjà, lui qui ne cesse de dénoncer une justice selon lui beaucoup trop favorable aux salariés. Les organisations professionnelles d'avocats font pression sur le gouvernement pour que le recours à un avocat, aujourd'hui facultatif, soit rendu obligatoire, ce qui aurait pour conséquence de dissuader de nombreux salariés de faire valoir leurs droits. De leur côté, les grandes organisations syndicales, y compris la CGT, brillent par la mollesse de leurs positions. Elles ont en effet tendance à idéaliser la justice prud'homale et les décisions qu'elle rend dans le but de glorifier le bilan des juges issus de leurs rangs. Des juges qui d'ailleurs, trop souvent, se métamorphosent en notables coupés des réalités au bout de quelques années de mandat. Autant dire qu'il est urgent que les salariés se saisissent de la question. La défense de la justice du travail est en effet un enjeu majeur puisqu'il est illusoire de penser que le droit du travail puisse être effectif s'il n'existe pas de juges pour sanctionner la violation des règles qu'il pose.

Bruno Toussaint

## SAINT-DENIS (93) Expulsés mais mobilisés

Les expulsés de Saint-Denis viennent de faire l'expérience du discours cynique de l'État. Ils sont à la rue depuis le début juin et campent depuis cette date sur le parvis de l'hôtel de ville, dans des conditions difficiles.

Ils ont été expulsés de leurs immeubles, au 50 et au 103 Gabriel Péri, parce que ces derniers, insalubres, étaient frappés « d'interdiction à l'habitat » du fait de leur dangerosité. Mais si quelques familles ont été hébergées, l'essentiel des habitants, près d'une cinquantaine, ont été laissés à la rue sans solution. Vendredi 5 juillet, avec quelques soutiens, ils se sont rendus au ministère du Logement et ont pu être reçus. Le lundi 15 juillet, ils obtenaient la première rencontre avec la sous-préfecture de Saint-Denis... soit un mois et demi après leur expulsion. C'est dire « l'empressement » des pouvoirs publics à leur répondre !

## Quand rénovation rime avec expulsion

Dans les deux rencontres, le discours a été le même : en substance, « on vous a expulsé pour éviter un incendie. On est désolé, nous avons augmenté le nombre de places d'hébergement mais les demandes ont augmenté plus vite (sic) ; les hôtels sont pleins : plus de 3 300 places réservées pour la seule Seine Saint-Denis ; le 115 est complètement saturé, et nous n'avons pas pu fermer toutes les places ouvertes pour la période grand froid. Nous sommes obligés de faire un tri. Si vous avez des propositions à nous faire, n'hésitez pas ! »

Mais quand on fait des propositions concrètes de réquisition, alors là rien ne va plus ! Les gouvernements passent, les discours évoluent mais les mal-logés sont toujours mal-logés et les expulsés sont à la rue. En fait, Saint-Denis est en pleine rénovation urbaine, comme d'autres villes de la petite couronne parisienne. 40% des immeubles privés du centre ville sont insalubres. Un dispositif État/agglomération/ville, le PNRQAD, qui permet de disposer de fonds pour réaliser la rénovation avec un volet social, est en fait l'instrument de cette sélection.



Expulsés le 5 juillet à Saint-Denis. PHOTO THÉÂTRE ROUGE/JMB

Nous pouvons nous attendre à d'autres expulsions, d'autant plus que nous sommes à moins d'un an des municipales. Le poids électoral des exclus du

logement n'est pas grand. Seuls leur lutte, le campement, leur mobilisation, leur donnent voix au chapitre.

JMB

## COMMUNIQUÉ

**Liberté  
immédiate  
pour Amina !**

Amina Sboui, la première Femen tunisienne, a été arrêtée le 19 mai dernier alors qu'elle venait de taguer, seule, les cinq lettres du mot FEMEN sur un muret d'enceinte du cimetière de Kairouan. D'abord inculpée pour détention illégale d'un aérosol d'autodéfense et écrouée à la prison de Messaadine, elle voit depuis les inculpations les plus fantaisistes tomber les unes après les autres : « association de malfaiteurs », « outrage public à la pudeur », « profanation de sépulture » (pour le tag, alors qu'il a été écrit à l'extérieur et non à l'intérieur du cimetière), puis « diffamation et outrage à fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions », toutes accusations qui, si elles étaient retenues, seraient passibles de longues années d'emprisonnement.

La liberté provisoire lui a été refusée en raison de « la gravité du crime imputé ». Elle répondra de la dernière accusation lors d'une audience prévue le 22 juillet. Amina Sboui a dix-huit ans. En Tunisie, un comité de soutien s'est constitué et elle a reçu la solidarité de l'Association tunisienne des femmes démocrates, de la Ligue tunisienne des droits de l'homme ou encore du Parti pirate. Au niveau international, Amnesty international, Human rights watch, l'OMCT et la FIDH se sont d'ores et déjà mobilisées à des degrés divers. Reste que face à ce harcèlement judiciaire pour un simple délit d'opinion et d'expression, Amina a besoin d'une campagne de soutien au niveau international. Le NPA exige sa libération immédiate et l'abandon des charges retenues contre elle.

Montreuil, le vendredi 19 juillet 2013

**Les comités  
en action !**

Indre (36) : dépôt de casseroles pour le Sarkothon

L'UMP vient d'être sanctionnée par le Conseil Constitutionnel pour fraude électorale. Elle ne percevra donc pas le remboursement de ses frais de la campagne Sarkozy 2012... Loin de faire profil bas, la droite tombe dans la victimisation et lance un « Sarkothon » afin de renflouer les caisses... opération financée notamment par l'ensemble des classes populaires, puisque les dons qu'elle reçoit sont déductibles des impôts à 66%... Ou comment financer la fraude ! 5 millions d'euros auraient déjà été récoltés alors que la « France d'en bas » crève, ne peut finir les fins de mois et encore moins s'offrir de vacances en cette période estivale.

Le NPA de l'Indre a donc fait son propre Sarkothon en déposant, vendredi 19 juillet devant la permanence locale de l'UMP, des casseroles afin de rappeler les glorieuses heures sarkozystes : Bettencourt, Woerth, Lagarde et Tapie, Karachi, Lybie... Nous espérons que l'UMP saura apprécier ces dons à leur juste valeur !

Les militants ont rappelé à la presse locale présente qu'ils gardent bien entendu quelques casseroles en réserve pour le quinquennat Hollande. Et bizarrement, les autres partis de gauche n'ont pas souhaité s'associer à cette opération « casserole »... Allez savoir pourquoi ! Le NPA 36 a rappelé que les petits partis, eux, rament vraiment pour trouver leur financement et a appelé à soutenir financièrement le NPA.



DR

## BROCHURE

**Quelle écologie ?  
Quel socialisme ?  
Quelle transition ?**

Sous la forme d'un hors-série spécial de notre revue, le NPA publie un travail important de notre camarade de la LCR belge, Daniel Tanuro. En commentant de façon critique le Manifeste écosocialiste du Parti de gauche, il contribue à définir le socialisme pour lequel nous nous battons. Essentiel, dans tous les sens du terme.



Prenant appui sur la référence commune au Manifeste écosocialiste international publié en 2002, Daniel Tanuro s'applique à débattre point par point avec les 18 thèses du Manifeste pour l'écosocialisme adopté en mars 2013 par le congrès du Parti de gauche. « Pourquoi consacrer un tel travail au projet de Manifeste écosocialiste d'une formation politique particulière dans un pays particulier ? Parce que (...) le document proposé par le Parti de gauche fait pénétrer le lecteur au cœur de l'énorme, de la gigantesque, de la vertigineuse difficulté à laquelle sont inévitablement confrontés celles et ceux qui, en France et ailleurs, adoptent l'écosocialisme comme cadre de réflexion : comment répondre à la fois aux besoins sociaux et aux exigences écologiques lorsque trois milliards d'êtres humains manquent de l'essentiel et que le sauvetage du climat impose de produire moins, sous peine de catastrophes irréversibles ? » La discussion se concentre autour de trois questions décisives : anticapitalisme ou antilibéralisme ? Autogestion ou pilotage par l'État ? Refondation par les luttes ou réforme institutionnelle ?

**Derrière la finance,  
tout le système économique**

Sur le premier point, le manifeste du PG désigne ceux qui sont pour lui « les vrais coupables (...) : l'oligarchie financière mondialisée, les gouvernements soumis aux lobbies des multinationales sans contrôle démocratique, les idéologues de la concurrence « libre et non faussée », du capitalisme vert et du libre-échange ». Mais force est de constater que Bhopal, Seveso, Fukushima, l'Erika, la destruction de la forêt tropicale, le scandale de l'amiante et les autres catastrophes environnementales des dernières décennies ne sont pas imputables à ces seuls responsables...

et que le réchauffement climatique global, dû principalement à l'envolée des émissions de gaz à effet de serre au cours des Trente Glorieuses, est le produit du fonctionnement ordinaire du capitalisme. Tout capitalisme est nécessairement productiviste parce que la concurrence pour le profit est son seul moteur. Il n'y a pas d'espace pour un « écosocialisme par étapes », qui commencerait par rompre avec la mondialisation néolibérale en reportant les tâches anticapitalistes à plus tard. Surgit alors une autre discussion : pourquoi « socialisme » a-t-il si longtemps rimé uniquement avec productivisme ? Est-ce dû au projet socialiste lui-même ? Sinon, quelles mesures, quel programme pour éviter de retomber dans l'ornière ? Daniel Tanuro pointe « trois phénomènes combinés (qui) ont joué un rôle majeur : l'étatisme, la bureaucratie et le repli national ».

**Articuler les ruptures  
sociales et écologiques**

Conscient de la difficulté qui « réside dans le gouffre béant entre la nécessité impérieuse d'une alternative socialiste et le niveau de conscience actuel (...) des exploités et des opprimés », l'auteur propose de répondre à la fois aux demandes sociales et aux urgences écologiques, à travers un programme qui permette d'amorcer la rupture. La nationalisation des secteurs de l'énergie et de la finance, sans indemnité ni rachat, est le point de départ incontournable d'un plan écosocialiste, articulant la suppression des productions inutiles ou nuisibles, la sortie du nucléaire et du tout-automobile, le passage à une agriculture paysanne, la reconversion des travailleurs et travailleuses des secteurs condamnés, le développement du secteur public, et le partage du travail entre toutes et tous sans perte de salaire...

Ce programme doit mettre en perspective la formation d'un gouvernement capable de l'appliquer, aux niveaux national, européen et mondial. Mais une telle perspective « ne doit pas servir à justifier le rabaissement du programme au-dessous du niveau permettant effectivement la rupture, de même que la nécessité d'une vaste mobilisation sociale ne doit pas servir à justifier une stratégie étagée de réforme préalable des institutions ».

Une lecture indispensable !  
Christine Poupin

## LA BROCHURE

**« QUELLE ÉCOLOGIE ?  
QUEL SOCIALISME ?  
QUELLE TRANSITION ? »  
EST DISPONIBLE**

- Auprès des militantEs et à la librairie La Brèche à Paris au prix de quatre euros

- Par correspondance pour cinq euros (port compris) à :

NSPAC, 2 rue Richard Lenoir, 93100 Montreuil.

Possibilité de commande groupée (à partir de cinq exemplaires), merci de nous contacter à :

diffusion.presse@npa2009.org

## COMMUNIQUÉ DU NPA 49

**Les propos intolérables de G. Bourdouleix**

Une fois encore les dérapages verbaux du maire de Cholet et président du CNIP (vieux parti de droite extrême aujourd'hui affilié à l'UDI) défraient la chronique. Une fois encore, sa cible est les gens du voyage. Début octobre déjà, il avait démagogiquement mis en avant sa personne pour essayer d'empêcher l'installation d'une mission évangélique sur l'aire de grand passage du Puy-Saint-Bonnet. Hier soir, l'élu a rejoué le même numéro de cirque populiste en bordure de Cholet, alors que l'aire de grand passage est fermée pour travaux autoroutiers et que le schéma

départemental d'accueil des gens du voyage n'est plus respecté. Pire, à l'issue d'une altercation avec des gens du voyage, il aurait — selon le journal *Le Courrier de l'Ouest* — proféré la phrase : « Comme quoi, Hitler n'en a peut-être pas tué assez ». Ce matin, le maire de Cholet a choisi de nier et d'attaquer en justice le journal angevin pour « diffamation, atteinte à l'honneur et atteinte à l'image ». À la suite de quoi, *Le Courrier de l'Ouest* a mis en ligne l'enregistrement des propos supposés du maire. Pour le NPA 49, l'action de G. Bourdouleix participe depuis longtemps d'un climat détestable marqué

par l'intolérance, le racisme et la mise en avant de boucs émissaires. C'est néanmoins un nouveau seuil des plus significatif et des plus honteux dans la longue liste de provocations réactionnaires du maire de Cholet qui viendrait d'être franchi. Car la phrase abjecte incriminée ne peut en rien être excusée par un coup de colère, surtout de la part d'un responsable politique. À sa manière, elle banalise les effroyables meurtres de masse commis par les bourreaux nazis et les justifie. Le NPA 49 exige en conséquence la démission immédiate du maire de Cholet.

Le lundi 22 juillet

Feuilleton de l'été

ÉPISODE 5 

CAUCHEMAR 2034 DE GÉRARD DELTEIL

«As-tu entendu parler de la Commune d'Aulnay? - Un peu, comme tout le monde. On ne l'enseigne pas à l'école...»

- Et pour cause, Zemmour préfère commémorer le 6 février 34 ! En 2014, à l'époque de la grande crise économique, il y a eu un mouvement de révolte contre les licenciements et le chômage. Les ouvriers se sont emparés des usines, les enseignants, les cheminots, les employés de la poste, les fonctionnaires se sont joints au mouvement dans des régions entières. Même une partie des flics a refusé d'obéir à ses chefs. Les gens ont élu des conseillers populaires. Un Conseil central composé de délégués révocables s'est installé dans les locaux de l'usine d'Aulnay. D'où son nom : la Commune d'Aulnay, même si ce n'est pas à Aulnay que le mouvement a été le plus fort.

- Et alors ?  
- Certains politiciens se sont ralliés au mouvement, pour mieux le contrôler. Les patrons et l'État ont été très habiles, ils ont laissé faire pendant un moment, puis ils ont lancé des campagnes pour diviser les gens. Ils ont expliqué qu'il y avait des islamistes et des femmes voilées dans les conseils, que c'était un complot contre la France financé par les mollahs



iranien. Et malheureusement, ça a marché. Beaucoup d'enseignants ont pris leurs distances, puis sont devenus franchement hostiles. Dans certaines usines,

il y a eu des bagarres entre les islamistes et les ultra-laïcs lancées par des provocateurs. Les élus du Conseil central ont commencé à se disputer. Personne n'a été capable de maintenir l'unité du mouvement, d'autant que les gens, qui ne touchaient plus leur paie, se sont découragés. Quand il a vu que le fruit était mûr, le gouvernement a lancé la répression, pas une répression brutale contre tout le monde, mais des séries d'arrestations sélectives. Mon père, qui travaillait chez PSA à ce moment-là, a fait partie du lot. Eh oui, j'ai passé neuf ans en prison, sans jugement. Le décret de sécurité républicaine, qu'ils ont copié sur le Patriot Act américain, leur en donnait le droit...

- Et ensuite ?  
- Ensuite, il y a eu la Présidentielle de 2017, avec l'élection de Marine Le Pen, la tante de celle qui est aujourd'hui ministre de la jeunesse et des sports, puis toutes les lois dites de défense de la République, que les députés ont votées à l'unanimité moins quatre ou cinq voix. La création de la Zone autonome pour les Musulmans qui refusent les lois laïques, la suppression de la Sécurité sociale et des allocations chômage, le remplacement des systèmes de retraite par des assurances privées... Ils ont expliqué que tout cela, c'était

la faute des islamistes et des Roms, et qu'il fallait se serrer la ceinture pour sauver la République et la démocratie, que c'était la guerre entre la civilisation et la barbarie.

- Pour les allocations chômage, je suis au courant. Mon père a été obligé d'accepter sa mutation à Soraca, en Moldavie. C'est sûr qu'on ne nous raconte pas tout ça à l'école. Mais moi, je me suis toujours méfié. J'ignore ce que mon père a fait pendant cette Commune d'Aulnay, il ne parle jamais beaucoup de cette époque, mais je sais que dans sa jeunesse il a participé à des syndicats et des grèves quand c'était encore autorisé. Si je me suis porté volontaire pour les patrouilles des Brigades laïques, c'est uniquement pour ma bourse...

- Figures-toi que je m'en doutais et que c'est pour cette raison que je voulais discuter avec toi. Nous sommes un certain nombre, des deux côtés du mur électrifié, à penser qu'il faut en finir avec cette division et s'organiser pour...

Nadia n'eut pas le temps de terminer sa phrase. Des coups sourds frappés contre la porte de l'appartement avec un bélier retentirent, suivis par les craquements du bois. Un groupe d'hommes encagoulés envahit la pièce ■ ■ ■

Expo

À LA DÉCOUVERTE DES HOMMES DE LA MARINE MARCHANDE

«Seamen's club», au LIFE, base des sous-marins - alvéole 14, boulevard de la Légion d'Honneur, Saint-Nazaire, entrée libre, jusqu'au 8 septembre.

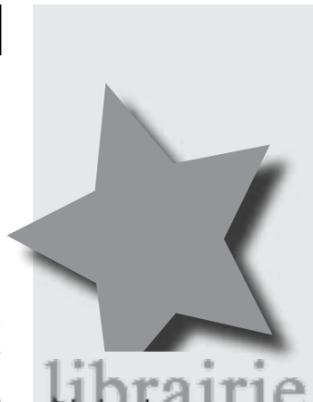
À Saint-Nazaire, on regarde partir les paquebots construits aux Chantiers, on voit les porte-conteneurs passer dans l'estuaire le temps d'un déchargement, mais très peu ont vu les équipages qui sont à bord et descendent parfois pour une soirée à Marine Accueil. 90% du trafic de marchandise dans le monde transite par voie maritime. Une exposition fantastique nous transporte dans ce monde inconnu. À travers les installations vidéo de Marc Picavez, l'exposition Seamen's Club interroge la réalité de la vie des marins d'aujourd'hui dans le contexte d'une économie



mondialisée. Marc Picavez part d'un port - Saint-Nazaire - et du temps passé à terre, entre foyers de

marins - les Seamen's club - lieux périurbains et centre commerciaux. À partir de là, il évoque le quotidien des marins, leur vie personnelle, intime, leur environnement de travail. Aujourd'hui, les marins engagés dans la marine marchande transitent dans un monde «à part», constitué d'océans monotones et de ports éloignés des villes. En fréquentant leur monde, en mer et en escale, de La Rochelle à Rotterdam, de Dakar à New York, de port en port, de Seamen's club en Seamen's club, l'exposition traduit cette expérience de l'éloignement, de la solitude à l'heure d'internet, eux qui sont les

grands absents de leur vie de famille. Marc Picavez approche un monde dans lequel il lit une forme aboutie de libéralisme : des équipages cosmopolites, flexibles, engagés selon le droit du travail de leur pays d'origine par des sociétés immatriculées ailleurs. Il rend ainsi compte de «leur» monde, ces espaces invisibles qui véhiculent la matière de «notre» monde. C'est dans le cadre d'une résidence au Centre de culture populaire et avec le soutien de la municipalité que Marc Picavez, vidéaste, a réalisé cette œuvre, après d'autres films sur le monde du travail à Saint-Nazaire. Gérard Gueniffey



**librairie**  
la-breche.com

**COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA LIBRAIRIE LA BRÈCHE**

27 rue Taine 75012 Paris  
Tél. : 01 49 28 52 44  
Fax : 01 49 28 52 43

www.la-breche.com  
contact@la-breche.com

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi : 14 h - 20 h,  
mardi au samedi :  
12 h - 20 h

**MUSIQUE**  
«SOUL OF MOROCCO» OUM  
LOF Music / MDC 20 euros



Parmi toutes les voix d'appropriation du blues et de la soul, on ne s'attendait pas vraiment à voire apparaître le Maroc dans cette géographie musicale. Les plus anciens se souviendront de Vignon, en oubliant sa malheureuse digression par *The voice*, mais celui-ci cherchait surtout à imiter, certes avec talent, ses idoles James Brown ou Otis Redding. Oum ose chanter le jazz en arabe (on connaissait plutôt le chemin inverse, par exemple le «Night in Tunisia» de Dizzy Gillespie) et s'aventure à swinguer la langue dialectale des Nass El Ghiwane. Avec beaucoup d'assurance et de douceur, elle formule cette rencontre inattendue où s'épanouit sa maîtrise vocale, quelque part entre Billie Holiday et Warda. Un disque qui propose un voyage actuel entre Casablanca et Harlem.

**King Martov**

Expo

CHAISSAC DUBUFFET : ENTRE PLUME ET PINCEAU

Musée de la Poste, 34 boulevard de Vaugirard, Paris 15<sup>e</sup>, jusqu'au 28 septembre.



artistiques. Chaiссac, le prolétaire quasi SDF, et Dubuffet, le bourgeois, ont en commun un besoin absolu de peindre. En 1946, Dubuffet écrit : «Je ne veux pas de traces. Et je suis moi-même chaque année l'enfant de celui que je fus l'an précédent». Il essaye tout, remet son ouvrage sans cesse en question et fait exploser les canons esthétiques de l'époque. Chaiссac, faible, malade et sans moyens, s'exprime sur tous types de supports, et avec une nécessité permanente de provoquer. Il écrit en 1951 «Je peins pour l'instant de quoi faire frémir d'indignation les spécialistes de l'art abstrait et j'en viens aux couleurs dégueulasses dont le charme est d'un prenant». Sa production est profonde, faussement naïve, colorée et sensible, avec des aplats de couleurs vives mais sourdes cernés de larges traits noirs.

Les œuvres des deux amis finissent par avoir une certaine parenté formelle mais leur rapprochement marque aussi les limites de «l'art brut», étiquette qu'a toujours refusée Chaiссac et qui sera la passion et le rêve de Dubuffet, jusqu'à en négliger ses propres travaux pour créer en 1948 «la Compagnie de l'art brut». Chaiссac ne se reconnaît pas dans ce concept qui prône l'idée de spontanéité et d'ignorance, et de plus, il n'a pas l'intention de situer leur relation dans un rapport de subordination. Les deux artistes se rejoignent dans l'éloge de ce que l'on n'appelait pas encore «arte povera», et se réfugient dans les matériaux de rebut, les «ordures», l'insolite, le vulgaire, le pauvre, le choquant... Dubuffet survit plus de 20 ans à Chaiссac. Ce fut pour lui une période de production intense, sans doute la plus connue du grand public, avec notam-

ment des œuvres de commande monumentales et l'installation à Lausanne de la magnifique «Collection de l'art Brut». Un étonnant Musée de la Poste qui, hors des circuits médiatisés où se ruent les foules avides de «culture», présente régulièrement des expositions qui touchent au cœur.

**Ugo Clerico**

**S'abonner à Tout est à nous !**

**Par prélèvement automatique,** Cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

	Hebdo	Hebdo + Mensuel	<b>Désignation du compte à débiter</b>	
<b>Tarif standard</b>	<input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	CODE ÉTABLISSEMENT	CODE GUICHET
<b>Jeunes/chômeurs précaires</b>	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 19 € par trimestre	NO DE COMPTE	CLÉ RIB

J'autorise, par la présente, l'établissement teneur du compte à prélever sur ce dernier le montant des avis de prélèvements trimestriels établis à mon nom, qui seront présentés par :

**ORGANISME CRÉANCIER :**  
Nouvelle Société de presse, d'audiovisuel et de communication (NSPAC) - 2, rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex  
Numéro spécial d'émetteur : 554755

Date : .....

Signature : .....

**Titulaire du compte**  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....  
Mail : .....

**Établissement teneur du compte**  
Banque : .....  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Ville : .....

**Par chèque,** à l'ordre de : NSPAC, 2, rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

**FRANCE ET DOM-TOM**

<b>Tarif standard</b>	Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois 28 €	<input type="checkbox"/> 1 an 56 €
	Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 22 €	<input type="checkbox"/> 1 an 44 €
	Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 50 €	<input type="checkbox"/> 1 an 100 €

**Tarif jeunes/chômeurs/précaires**

	Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois 20 €	<input type="checkbox"/> 1 an 40 €
	Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois 38 €	<input type="checkbox"/> 1 an 76 €

**ÉTRANGER**  
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31  
ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

De 1946 à 1964, date de la mort de Chaiссac, les deux artistes ont entretenu une correspondance, reflet de leur amitié et de leurs expériences



Le chiffre

# 6,6 milliards

C'est la somme qu'aura coûtée aux contribuables français la débâcle de la banque Dexia. Un rapport de la Cour des comptes montre que cette facture est partagée entre un coût net de 2,7 milliards d'euros pour l'État et 3,9 milliards d'euros pour la CDC. Et on ne vous parle même pas des emprunts toxiques négociés par la banque avec les collectivités territoriales...  
Socialisation des pertes, privatisation des profits.

## RECHERCHE SUR LES EMBRYONS

### Hypocrisie et obscurantisme

L'Assemblée nationale a adopté, mardi 16 juillet, la loi autorisant de manière encadrée la recherche sur l'embryon. Soutenue par la majorité et le Front de gauche, elle a recueilli 314 votes pour, 223 votes contre, ceux de l'UDI et de l'UMP...

Cette dernière a déclaré vouloir déposer un recours devant le Conseil constitutionnel. La loi met fin à l'interdiction officielle de la « recherche sur l'embryon » par la loi bioéthique de 2004. Celle-ci permettait cependant certaines dérogations, uniquement s'il n'existait pas d'autres moyens et si les découvertes potentielles étaient « susceptibles de permettre des progrès thérapeutiques majeurs ». L'agence de biomédecine était chargée de délivrer ces dérogations.

Désormais, la loi autorise la recherche sur l'embryon humain et sur les cellules souches qui le constituent. Les embryons utilisés pour ces recherches sont obligatoirement issus d'une fécondation in vitro, sans transfert dans l'utérus maternel, et proviennent des fécondations effectuées à des fins d'assistance médicale à la procréation mais non utilisés. Ils sont conservés par congélation, et les parents biologiques doivent, chaque année, renouveler leur autorisation de procéder à des recherches sur ce matériel génétique.

#### Retour à la normale

De ce point de vue, la loi ne change rien, mais « avec le nouveau texte, on va passer d'un système de transgression à un système normal d'autorisation encadrée », selon les propos de Marc Peschanski, directeur scientifique de l'Institut des cellules souches pour le traitement et l'étude des maladies monogéniques. La loi de 2004 laissait de larges possibilités aux associations hostiles à la recherche sur l'embryon, comme la Fondation Jérôme-Lejeune, d'engager des procès contre les chercheurs ou l'Agence de biomédecine. Dans le débat parlementaire, l'UMP s'est faite le porte parole de ces milieux catholiques et réactionnaires qui reprennent la position de l'Église comme quoi « la dignité de la personne doit être reconnue à tout être humain depuis sa conception jusqu'à sa mort naturelle. [...] Si l'on reconnaît en l'embryon, dès la conception, un être humain faisant partie de l'humanité, on ne peut le traiter comme un matériau de laboratoire qu'on rejeterait après l'avoir utilisé comme réserve de cellules ». C'est la même argumentation hypocrite que celle contre le droit à l'avortement, au service du même obscurantisme.

Yvan Lemaitre

## GAZ DE SCHISTE

### Commedia dell'arte gouvernementale

François Hollande a dénoncé pendant toute sa campagne l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste. Le 14 juillet, il redisait son opposition à l'exploitation, confirmant ainsi le recadrage de Montebourg fait par Ayrault. Le ministre du Redressement productif avait proposé, le 10 juillet, la création d'une « compagnie publique et nationale » pour exploiter le gaz de schiste, certain qu'il est qu'on arrivera, dans très peu de temps, au « gaz de schiste écologique »...

L' hic, c'est qu'en novembre dernier Hollande avait affirmé que la recherche sur les techniques d'exploitation continuait. Ils sont donc bien d'accord ! Rappelons que le « gaz de schiste écologique » est une formule qui n'a pas de sens : son exploitation est dévastatrice, notamment pour les nappes phréatiques et l'utilisation de cet hydrocarbure n'a rien à envier au pétrole quant à sa nocivité sur le changement climatique.

#### Gaz sous pression... financière

Les propos de Montebourg interviennent peu de temps après les déclarations favorables au gaz de schiste de l'Office parlementaire des choix scientifiques et technologiques, qui planche sur les techniques alternatives à la fracturation hydraulique. Le 17 juillet, a été annoncée une mission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, qui se rendra notamment aux États-Unis, et veut étudier « l'impact du

gaz de schiste sur le marché du gaz et sur l'équilibre de nos systèmes de production et de distribution d'énergie »...

La seule question qui les travaille tous est que le gaz coûte trois fois moins cher aux USA qu'en France et que, dans ce contexte économique, les industriels et le Medef ont un moyen de pression qui fait vite « oublier » que des régions entières des États-Unis deviennent inhabitables à cause de l'exploitation du gaz de schiste. Montebourg est le bouffon de Hollande, il est là comme agitateur, sans amour propre. Il distille sur commande des contre-vérités en attendant qu'elles soient reprises un jour comme des faits inéluctables. Sarkozy était un grand adepte de ces scuds que l'on lance pour tester ou sensibiliser l'opinion. Hollande a amélioré la méthode, il a dédié un ministre à cette activité, un fanfaron arriviste sans états d'âme.

CorrespondantEs de la commission nationale écologie

## Halte à la répression ! Pour le processus de paix !



Malgré la saison estivale et une chaleur caniculaire, environ 800 personnes ont manifesté samedi dernier à Bayonne. Ils exigeaient une résolution politique, démocratique et pacifique du conflit basque, dénonçaient le refus de dialogue du gouvernement français qui s'aligne sur Madrid et poursuit la voie répressive, et condamnaient les mandats d'arrêt européens (MAE) qui frappent les réfugiés politiques basques.

## RAPPORT INSEE Faim... de l'austérité

La crise économique n'épargne aucun domaine. Ainsi, l'année 2013 aura été celle de tous les scandales alimentaires. Après l'affaire de la viande de cheval, le retour de la faim pour les plus pauvres d'entre nous...

Il n'y a pas de hasard dans cette course à la production de plats au plus bas coût, quitte à y mettre du « minerai de viande » d'âne ou quoi que ce soit qui ressemble à de la viande : en temps de crise, le budget alimentaire des salariés se contracte. Après l'accès aux soins, l'épargne et les loisirs, c'est le budget alimentaire qui est égratigné comme le relève un rapport récent de l'INSEE sur les comportements de consommation, rapport paru ce 10 juillet.

De plus en plus de ménages « ne parviennent pas à faire face aux dépenses alimentaires », soit en langage de tous les jours connaissent ou sont menacés par la faim. C'est cette part du budget que les ménages les

plus modestes ont le plus réduit, 9 points entre 1979 et 2005, tandis que ces mêmes personnes reconnaissent que si leurs ressources augmentaient de 10 %, cela irait en priorité vers plus de dépenses alimentaires (16 % des interrogés contre 11 % en 2005).

#### Reculs en Grèce

Comme partout ailleurs, les disparités entre pauvres et riches se creusent de plus en plus : les 20 % de ménages les plus riches dépensent 2,5 fois plus que les autres. Pas étonnant de voir le nombre de repas servis par les Restos du cœur ou la Banque alimentaire augmenter de 15 % cette dernière année, à tel point que les responsables de ces structures tirent désormais la sonnette d'alarme

à chaque début d'année devant l'état de catastrophe sanitaire qu'ils ne peuvent plus assumer seuls.

Là où la crise touche plus violemment les salariéEs, les chiffres sont éloquentes et montrent que partout en Europe, la faim redevient un problème de masse. En Grèce par exemple, ce sont près de 10 % des écolierEs qui sont menacés par l'insécurité alimentaire, tandis que les 8 premiers mois de l'année 2012, les ventes de biens alimentaires y avaient baissé de 8,2 %.

Le véritable visage de la crise et des politiques de l'austérité, paupérisation, misère et faim, nous montrent à quel point qu'il est urgent de faire cesser ces politiques austéritaires, en France comme partout en Europe.  
Thibault Blondin

## “ NO COMMENT ”

16/07/42 - Paris - Rafle du Vel d'hiv'.  
16/07/13 - Assemblée nationale vote de l'extermination de l'embryon en France.  
C'est leur "progrès" ?

XAVIER BONGIBAUT, ancien porte-parole de la « Manif pour tous », sur Twitter, mardi 16 juillet



## TOUT! hebdomadaire du Nouveau Parti anticapitaliste

Rédaction : 01 48 70 42 27  
redaction@npa2009.org  
Diffusion : 01 48 70 42 31  
diffusion.presse@npa2009.org  
Administration : 01 48 70 42 28  
2, rue Richard-Lenoir, 93108  
Montreuil Cedex  
Numéro ISSN : 1969-8178  
Commission paritaire :  
0414 P 11508  
Tirage : 6500 exemplaires  
Société éditrice : Nouvelle Société  
de presse, d'audiovisuel et de  
communication (NSPAC)  
SARL au capital de 3500 euros  
(durée 60 ans)

Gérant et directeur  
de publication : Ross Harrold  
Secrétaire de rédaction :  
Manu Bichindaritz  
Maquette :  
Ambre Bragard, Goulven Schaal  
Impression :  
Rotographie, Montreuil-sous-Bois  
Tél. : 01 48 70 42 22  
Fax : 01 48 59 23 28 mail :  
rotoimp@wanadoo.fr

